



**Tarila Marclint Ebiede**

# **Instabilité dans le Delta du Niger : Programme Post-Amnistie et Consolidation de la Paix**





**Tarila Marclint Ebiede**

## **Instabilité dans le Delta du Niger : Programme Post-Amnistie et Consolidation de la Paix**

## **A propos de l'auteur**

Dr Tarila Marclint Ebiede est chercheur au Centre de Recherche sur la Paix et le Développement, KU Leuven, Belgique. Il a précédemment travaillé comme chercheur au Centre Européen de Gestion des Politiques de Développement (ECDPM), à Maastricht et au Centre d'Étude des Économies Africaines, à Abuja. Il est expert en matière de paix, de sécurité et de gouvernance en Afrique Subsaharienne, avec un accent particulier sur le Nigeria.

## **Mentions légales**

Friedrich-Ebert-Stiftung, Paix et Sécurité  
Centre de Compétence Afrique Subsaharienne  
Point E, Boulevard de l'Est, Villa n°30  
BP 15416 Dakar-Fann, Sénégal  
Tél. : (+221) 33 859 20 02  
Fax : (+221) 33 864 49 31  
Email : [info@fes-pscc.org](mailto:info@fes-pscc.org)  
[www.fes-pscc.org](http://www.fes-pscc.org)

© Friedrich-Ebert-Stiftung 2018

Traduction de l'anglais :  
GUEYE Awa Sanou Ndoye  
[awasng@yahoo.com](mailto:awasng@yahoo.com)

Conception graphique : Green Eyez Design SARL,  
[www.greeneyzdesign.com](http://www.greeneyzdesign.com)

**ISBN : 978-2-490093-09-0**

*L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans l'autorisation écrite de la FES. « Les idées et thèses développées dans la présente étude sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles de la FES ».*

## SOMMAIRE

<b>Remerciements</b>	<b>4</b>
<b>Résumé</b>	<b>5</b>
<b>Historique et contexte</b>	<b>6</b>
<b>Analyse des parties prenantes</b>	<b>11</b>
Le Gouvernement du Nigéria	11
Les Communautés productrices de pétrole	12
Les Compagnies Pétrolières Internationales (CPI)	14
<b>Interactions entre les parties prenantes dans le contexte des conflits violents dans le Delta du Niger</b>	<b>15</b>
Des conflits entre les communautés et l'Etat/les CPI	15
Conflits intra-communautaires	17
Conflits intercommunautaires / interethniques	19
Violence politique (électorale)	19
Violence criminelle	20
<b>Le Programme Post-Amnistie dans le Delta du Niger</b>	<b>22</b>
Réinsertion des ex-militants dans le Delta du Niger	24
Conséquences immédiates du Programme DDR	25
<b>Nouvelles menaces dans le Delta du Niger</b>	<b>28</b>
Les raisons de la résurgence de l'instabilité	28
La Réponse du Gouvernement nigérian à la Résurgence de l'Instabilité	30
Menace continue d'instabilité dans le Delta du Niger	31
<b>Conclusions et recommandations</b>	<b>32</b>
<b>Références</b>	<b>37</b>

## REMERCIEMENTS

Cette publication est le résultat d'un travail scientifique rigoureux mis en place par le bureau Paix et Sécurité Centre de Compétence Afrique Subsaharienne de la Friedrich Ebert Stiftung (FES) pour réfléchir sur la situation économique-sécuritaire dans le Delta du Niger au Nigéria. L'objectif étant de contribuer à la proposition de nouvelles approches et réponses en matière de sécurité collective. Nous voudrions formuler nos chaleureux remerciements à tous les experts qui ont activement participé à ce travail collégial avec leurs contributions pluridisciplinaires et plurisectorielles. La FES PSSC exprime sa profonde gratitude au Professeur Augustin Ikelegbe Professeur à l'Université du Bénin (Nigéria) et au Professeur Henry Alapiki Professeur de science politique et Directeur de la Coopération Mondiale à l'Université de Port Harcourt (Nigéria) pour leur générosité dans le partage de leur connaissance et expérience dans le but de parfaire cette étude. Un remerciement particulier et sincère est adressé au Dr. Tarila Ebiede Marclint qui a dûment rédigé cette publication, conformément à la demande du Bureau Paix et Sécurité du Centre de Compétence de la FES.

## RÉSUMÉ

La région du Delta du Niger, riche en pétrole, a été un foyer d'une violente instabilité au Nigeria pendant les deux dernières décennies. Ces événements violents ont eu un impact négatif sur la sécurité humaine et compromis la sécurité et la stabilité de l'industrie pétrolière du Nigeria, ainsi que sur la sécurité collective dans le Golfe de Guinée. En juin 2009, le Gouvernement Fédéral du Nigeria a décrété une amnistie et mis en œuvre un programme de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (DDR) à l'intention des groupes armés militants du Delta du Niger. Le programme DDR du Delta du Niger a été appliqué dans le cadre du Programme Post-Amnistie (PAP), à la suite duquel le Delta du Niger a connu une paix et une stabilité relatives. Cependant, les actions violentes ciblant les infrastructures de l'industrie pétrolière ont repris en janvier 2016. Elles sont le fait de nouveaux groupes, comme celui des Vengeurs du Delta du Niger (NDA) et le Niger Delta Greenland Justice Movement (NDGJM). La résurgence du militantisme violent dans le Delta du Niger, au Nigeria, prouve que le PAP n'a pas été en mesure d'instaurer une paix et une sécurité durables dans le delta. Il est urgent d'expliquer pourquoi le PAP n'a pas pu mener à une paix et à une sécurité durables dans le Delta du Niger. L'étude explique, en outre, les causes profondes du conflit et la violence politique qui sévissent dans le Delta du Niger.

L'étude adopte une approche fondée sur l'économie politique. Elle fait l'évaluation du rôle des différentes parties prenantes impliquées dans les conflits et la violence politique dans le Delta du Niger. L'analyse faite par les parties prenantes conclut que les conflits et la violence politique dans le Delta du Niger ont des dimensions variées. Elle note l'existence d'une corrélation entre les dimensions des conflits et les

différentes parties prenantes. Cette corrélation contribue à rendre plus complexes les conflits qui déchirent le Delta du Niger. L'étude relève que la mise en œuvre du Programme Post-Amnistie (PAP) était axée sur le militantisme armé, qui n'est qu'une des dimensions du conflit du Delta du Niger. Dans ses conclusions, l'étude constate qu'après la mise en œuvre du PAP, le Gouvernement Fédéral du Nigeria ne s'est pas attaqué aux causes profondes du conflit et de la violence politique dans le Delta du Niger. Elle a également noté que les objectifs du PAP, en particulier la démobilisation et la réinsertion des ex-militants, n'ont pas été pleinement réalisés. Au contraire, ces derniers restent en contact avec leurs anciens réseaux militants et n'ont pas été en mesure de trouver un emploi rémunéré, même après avoir suivi des programmes éducatifs et de formation professionnelle onéreux. S'agissant du court terme, l'étude relève, dans ses recommandations, qu'il existe une nécessité urgente de réformer le PAP pour lui permettre de faciliter la réinsertion durable des ex-militants. Toujours dans ses recommandations, l'étude mentionne qu'une paix à long terme ne pourra être instaurée que si le gouvernement nigérian prend en charge les causes profondes des différentes dimensions du conflit et de la violence politique dans le Delta du Niger dans le cadre global de la consolidation de la paix et de la sécurité dans le Delta du Niger. L'étude note, enfin, que les recommandations ne pourront être mises en œuvre que dans un environnement marqué par une gouvernance politique inclusive, transparente et responsable vis-à-vis des populations des communautés locales du Delta du Niger.

## HISTORIQUE ET CONTEXTE

Le Delta du Niger, au Nigéria, d'une superficie de 70 000 km<sup>2</sup> environ, est la plus importante région deltaïque d'Afrique et la troisième du monde. En ce qui concerne sa position géostratégique, la région s'étend sur les rives du Golfe de Guinée, en bordure du Nigéria et de l'axe sud de l'Océan Atlantique. En 1956, la Royal Dutch Shell Company a découvert des quantités commerciales de pétrole brut dans la communauté d'Olobiri, qui correspond de nos jours à l'Etat de Bayelsa. Depuis lors, les activités de prospection et de production de pétrole brut se sont poursuivies avec la même intensité dans le Delta du Niger. Selon les estimations, la région du Delta du Niger a des réserves de 37 milliards de barils de pétrole brut environ (OPEP, 2017). Le Delta du Niger, au Nigeria, occupe le 10e rang des pays du monde ayant les réserves de pétrole brut les plus importantes. Outre le pétrole brut, la région du Delta du Niger est aussi richement dotée en gaz naturel, avec des réserves supérieures à 120 billions de pieds cubes (OPEP, 2017). Les estimations actuelles laissent à penser que la région a un potentiel de production de 2,5 millions de barils de pétrole par jour (NNPC, 2017).

Le Delta du Niger est une région ayant une population très dense et diversifiée, aux plans culturel et politique. 30 millions de personnes environ vivent à l'intérieur des 70 000 km<sup>2</sup> du territoire géographique de la région. Ces populations comprennent 10 millions de jeunes au moins, dont l'âge varie entre 18 et 34 ans. Au plan culturel, la région est constituée de quarante groupes ethniques, à peu près. Les principaux groupes ethniques du Delta du Niger sont : les Ijaw, Isoko, Ikwerre, Urhobo, Itsekiri, Isoko, Efik, Ibibio, Benin et Anang. Ces groupes ethniques sont éparpillés dans neuf Etats de la structure administrative fédérale du Nigeria.

La Fédération du Nigéria regroupe 36 Etats. Ces derniers se subdivisent en six zones géopolitiques qui sont les suivantes : Sud-est, Sud-sud, Sud-ouest, Centre-nord, Nord-ouest et Nord-est. Les neuf Etats du Delta du Niger appartiennent à trois zones géopolitiques : Sud-sud, Sud-est et Sud-ouest. Les Etats de Bayelsa, Akwa Ibom, Cross River, Delta, Edo et Rivers appartiennent à la zone Sud-sud. L'Etat d'Imo appartient à la zone Sud-est et celui d'Ondo à la zone Sud-ouest. Le Delta du Niger se caractérise essentiellement par la production de pétrole. C'est pourquoi des États producteurs de pétrole appartenant à des zones géopolitiques différentes sont officiellement classés dans le Delta du Niger.

Le Delta du Niger est densément peuplé. L'Etat de Bayelsa, le moins peuplé de la région, a une population de plus de 2 millions d'habitants. L'Etat de Cross River a une population de 3,5 millions d'habitants environ. Vient ensuite l'Etat d'Abia, avec une population de 3,5 millions d'habitants environ. L'Etat d'Edo a une population de 3,9 millions d'habitants. L'Etat d'Ondo, le cinquième le plus peuplé de la région, a une population de plus de 4,1 millions d'habitants. L'Etat d'Imo est peuplé de 4,7 millions d'habitants. L'Etat d'Akwa Ibom a une population de plus de 4,7 millions d'habitants. L'Etat du Delta est peuplé de près de 4,9 millions d'habitants. L'Etat de Rivers, le plus peuplé du Delta du Niger, a une population de plus de 6,2 millions d'habitants (Bureau national des statistiques, 2017). Tous ces Etats produisent du pétrole, mais en quantités variables. Il en résulte que les Etats du Delta du Niger occupent une position stratégique au sein de la Fédération du Nigeria.

L'Etat du Nigeria a tiré un profit considérable de la production de pétrole. La production et les exportations de pétrole brut représentent 70 pour cent environ des recettes d'exportation

du Nigeria (ministère du Budget et de la Planification Nationale, 2017). Selon les estimations, 32,7 milliards de barils de pétrole brut ont été produits au total entre 1960 et 2014. Pour sa part, Budget IT, une importante organisation qui œuvre en faveur de la transparence dans le secteur public, considère que le Nigéria a engrangé 509 milliards de dollars US (ONG) environ de 1999 à 2013. Il s'agit là d'une importante source de financement pour tous les échelons de l'administration fédérale nigériane. Cependant, la production pétrolière a eu des impacts négatifs majeurs sur l'environnement et les populations du Delta du Niger. On estime que plus de 13 millions de barils de pétrole ont été déversés dans le Delta du Niger depuis le début de la production dans la région. Cette situation a eu des conséquences dévastatrices sur l'environnement, provoquant la dégradation de la riche biodiversité de la région. La pollution de l'environnement du fait de l'industrie pétrolière a entraîné la perte de terres agricoles et la destruction de la vie aquatique. Cela a eu un impact négatif sur les activités économiques locales, les populations autochtones dépendant largement des activités agricoles et piscicoles, principales sources de revenus. Il est estimé que 70% des populations de la région vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le taux de chômage des jeunes est de 40%. Les communautés productrices de pétrole dans le Delta du Niger sont aussi réputées pauvres en infrastructures publiques, comme les routes, les écoles, les hôpitaux, l'électricité, l'eau potable et les marchés. Les impacts négatifs de la production pétrolière sur l'environnement et l'absence d'infrastructures de développement dans le Delta du Niger ont aussi entraîné une dégradation de la qualité de la vie des populations de la région.

Aux termes de la Constitution nigériane, le pétrole brut appartient à l'Etat nigérian. Cependant,

les opérations de prospection et de production sont menées soit par le biais d'Accords de joint-venture ou de Contrats de partage de la production. Les JVA et PSC sont des principes contractuels qui régissent les relations entre le gouvernement du Nigeria et les Compagnies pétrolières internationales (CPI) qui interviennent dans le Delta du Niger. La Société nationale de pétrole du Nigéria (NNPC) représente les intérêts du gouvernement nigérian dans ces contrats. Dans ses relations avec les CPI, la NNPC est le partenaire majoritaire. Par ailleurs, les CPI sont assujetties au paiement de redevances et de taxes prélevées sur les profits réalisés dans le Delta du Niger. Si les redevances sont payées au ministère des Ressources pétrolières (DPR), les taxes sont versées à l'Administration fiscale fédérale (FIRS). Aux termes de la Constitution, tous les revenus de la NNPC, du DPR et de la FIRS tirés des activités de l'industrie pétrolière doivent être transférés dans le compte que détient la Fédération dans les livres de la Banque centrale du Nigéria (NCB). Le gouvernement fédéral reçoit les revenus du pétrole au nom des « 36 Etats et 774 Administrations locales du Nigéria ».

Les recettes pétrolières ne sont pas remises directement aux communautés qui abritent les activités de production de pétrole brut. Les sommes sont plutôt affectées aux Etats et aux Administrations locales, qui sont chargées du contrôle administratif de ces communautés au sein de la Fédération du Nigéria. Les communautés productrices de pétrole font valoir qu'elles ne tirent généralement pas un profit suffisant de la production pétrolière, étant donné leur exclusion de la distribution des recettes du pétrole. Au contraire, ce sont les élites qui exercent un contrôle sur les structures de l'Etat et des administrations locales qui déterminent la manière dont ces recettes sont utilisées. D'aucuns pensent aussi que les Etats du

Delta du Niger devraient bénéficier d'une part supérieure aux 13% actuels prévus sur la base du principe de dérivation. Cette revendication repose sur l'idée selon laquelle les ressources appartiennent aux communautés du Delta du Niger, qui subissent aussi l'impact de la production pétrolière sur leur environnement. Ces revendications ont largement modelé les relations entre les communautés, les Etats du Delta du Niger et le gouvernement du Nigéria.

Les activités de production pétrolière dans le Delta du Niger sont menées au sein de ces communautés ou à proximité. Il en résulte, en particulier, que les activités des CPI ont un impact sur les structures économiques et politiques ainsi que sur l'environnement naturel des communautés. Plus particulièrement, la prospection pétrolière détruit l'environnement, qui est la principale source de revenus des membres des communautés du Delta du Niger. Les communautés productrices de pétrole dans le Delta du Niger ont été obligées de se battre pour contraindre les CPI à mettre en œuvre des projets de développement dans leurs communautés. Les CPI ont conçu et mis en œuvre des politiques de responsabilité sociale des entreprises (RSE) pour influencer les relations avec les communautés productrices de pétrole. Ces politiques ont rarement produit les résultats anticipés. Les projets de RSE auraient d'ailleurs favorisé des politiques privilégiant le favoritisme et les divisions au sein des communautés. Cette situation a engendré des relations heurtées entre les communautés productrices de pétrole et les CPI du Delta du Niger.

Depuis le début des années 90, des militants locaux du Delta du Niger se sont lancés dans des actions parfois violentes, parfois non-violentes, pour dénoncer les conditions de développement dans le Delta du Niger. Les organisations ethniques de la société civile et les chefs

traditionnels ont appelé à une augmentation des financements consacrés par le gouvernement fédéral au développement du Delta du Niger. Par ailleurs, il a été noté des agitations pour exiger des CPI et du gouvernement du Nigéria qu'ils prennent en charge les conséquences, sur l'environnement, de la production pétrolière dans le Delta du Niger. Cependant, les mauvaises conditions de développement de la région n'ont pas connu d'amélioration et la pollution induite par les hydrocarbures se poursuit à un rythme soutenu dans le Delta du Niger. A compter de la fin des années 90, les groupes de jeunes sont devenus plus visibles dans les mouvements de protestation organisés en faveur du développement du Delta du Niger. C'est en décembre 1998 que le Conseil des Jeunes Ijaw (IYC) a fait la célèbre Déclaration de Kaiama. Cette Déclaration appelait, notamment, les CPI à mettre un terme à toute production de pétrole dans le Delta du Niger. L'IYC appelait aussi les jeunes appartenant au groupe ethnique des Ijaws à occuper toutes les infrastructures de production de pétrole du Delta du Niger. La Déclaration a été suivie par d'importantes manifestations organisées par les jeunes dans différentes villes du Delta du Niger. Ces actions revendicatives des jeunes avaient été violemment réprimées par le gouvernement du Nigéria. Par exemple, une manifestation organisée par l'IYC, le 28 décembre 1998, à Yenagoa, capitale de l'Etat de Bayelsa, avait été violemment dispersée par l'Armée nigérienne. L'IYC avait alors organisé plusieurs manifestations au cours des mois suivants. Ces agitations avaient suscité de nouveaux actes de répression par l'armée nigérienne. C'est ainsi que, à la fin des années 90, le Delta du Niger se caractérisait par des manifestations parfois violentes, parfois pacifiques, organisées pour une bonne redistribution des ressources pétrolières.

La transition du Nigéria vers la démocratie, en

mai 1999, avait eu un écho dans les mouvements de protestation des jeunes du Delta du Niger. Premièrement, la démocratie avait ouvert un espace pour la société civile et encouragé les groupes de jeunes à réclamer leurs droits d'accès aux ressources. Deuxièmement, les élites politiques régionales qui voulaient accéder au pouvoir politique avaient utilisé et armé des bandes de jeunes pour perturber le processus électoral en leur faveur. La participation des jeunes au jeu politique démocratique a eu pour conséquence la prolifération de groupes de la société civile dans le Delta du Niger. Cependant, l'alliance entre les élites politiques régionales et les jeunes militants dans le cadre du processus électoral a eu des effets pervers, tant sur la politique que sur les mouvements de protestation de la jeunesse. Les jeunes recrutés par les élites politiques, en particulier dans l'Etat de Rivers, s'étaient livrés à des violences électorales dans le but de faciliter la victoire de leurs mentors à l'issue des élections. Cela s'est passé lors des élections générales 2003, dans les Etats de Rivers et de Bayelsa. Il a été noté que Peter Odili, le gouverneur de l'Etat de Rivers de l'époque, avait enrôlé Alhaji Asari Dokubo, Président du Conseil des Jeunes Ijaw (IYC) pour mener des actions violentes à l'occasion des élections générales de 2003. D'autres jeunes leaders, comme Ateke Tom d'Okrika Town, dans l'Etat de Rivers, avaient aussi été mobilisés par le Gouverneur Peter Odili au cours des élections générales de 2003.

La mobilisation violente des groupes de jeune à l'occasion du processus électoral de l'année 2003 avait favorisé la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) dans le Delta du Niger. Cette situation avait eu un impact sur le militantisme des jeunes dans le Delta du Niger. La possession d'ALPC a permis aux jeunes de lancer des attaques armées dans le but de faire prendre en considération leurs

doléances concernant les questions touchant aux droits d'accès aux ressources de la région. Ces facteurs ont contribué à modifier la dynamique du militantisme des jeunes dans le Delta du Niger. Au milieu des années 2000, de nombreux groupes de jeunes avaient commencé à user de méthodes violentes pour faire entendre leurs griefs à l'encontre des Compagnies pétrolières internationales (CPI) et du Gouvernement du Nigéria dans la région du Delta du Niger. Ces groupes avaient commencé à se doter de structures et d'identités militantes officielles. Des camps de militants avaient été créés dans les marais du Delta du Niger. Les groupes ainsi mis sur pied avaient lancé des attaques armées contre les infrastructures de l'industrie pétrolière. Les enlèvements et prises d'otage de membres du personnel expatrié des CPI était une stratégie couramment utilisée par les groupes militants naissants du Delta du Niger. Ces activités ont été coordonnées sous l'égide du Mouvement pour l'Émancipation du Delta du Niger (MEND).

L'intensification des activités militantes dans le Delta du Niger a porté un coup à la production pétrolière du Nigéria. Dans sa réponse, le gouvernement fédéral avait intensifié sa campagne militaire dans le Delta du Niger. L'armée nigériane prenait pour cible les jeunes de la région. Cette situation a favorisé les violations des droits de l'homme, les punitions collectives infligées aux communautés par l'armée devenant courantes dans le Delta du Niger. Malgré ces actions militaires, l'insurrection dans le Delta du Niger avait connu une escalade. Il avait été noté une prolifération des camps de militants dans le Delta du Niger. Les groupes militants avaient mis au point des tactiques sophistiquées et lancé des attaques de plus grande envergure contre les infrastructures de l'industrie pétrolière du Delta du Niger. C'est ainsi que, en 2006, il a été enregistré des pertes

de production équivalent à 500 000 barils de pétrole brut par jour. De 2006 à 2008, la production pétrolière du Nigéria a stagné aux alentours de 2,2 millions de barils par jour, soit une production en-deçà des capacités estimées à 2,5 millions de barils/jour. Une chute brutale avait été enregistrée en 2009, la production pétrolière ayant baissé à 1,75 millions de barils/jour (Bloomberg, 2016). Cette baisse était la conséquence des attaques menées par les militants contre les installations pétrolières du Delta du Niger. La baisse de la production a eu des impacts négatifs sur les recettes de la Fédération nigérienne. Le Président Umaru Musa Yar'Adua, dont la prestation de serment avait eu lieu le 29 mai 2007, avait adopté une démarche plus conciliante à la suite des échecs répétés de l'approche militaire qui avait été privilégiée pour endiguer la vague des attaques militantes. C'est dans ce contexte que, en juin 2009, le Gouvernement fédéral avait fait des propositions pour une amnistie et un programme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) destiné aux militants armés du Delta du Niger.

Le programme DDR du Delta du Niger a été mis en œuvre dans le cadre institutionnel du Programme Post-Amnistie (PAP). Cependant, un certain nombre d'incertitudes subsistait sur la nature de l'amnistie et la structure du PAP. Par exemple, si des négociations avaient bien eu lieu entre les groupes armés et des représentants du gouvernement nigérian, ces négociations n'avaient pas été formellement consacrées par la signature d'un accord de paix contraignant. Ce n'est que suite à des pressions politiques exercées par des leaders politiques locaux que les groupes armés militants avaient accepté l'amnistie. Par la suite, le programme DDR avait été mis en œuvre. Les principaux groupes armés du Delta du Niger avaient immédiatement cessé toutes les hostilités. La rela-

tive stabilité avait permis une augmentation du pétrole brut produit par l'industrie pétrolière du Nigéria. Dans l'intervalle, le Programme post-amnistie (PAP) était resté le principal projet de stabilisation mené par le gouvernement du Nigéria dans le Delta du Niger. Il avait permis de redéfinir les relations entre le gouvernement du Nigéria et les groupes qui avaient émergé dans la région. A l'origine, le gouvernement du Nigéria avait prévu que la mise en œuvre du PAP se ferait sur une période de cinq années (2010-2015). Néanmoins, le gouvernement a assuré le financement du PAP jusqu'en 2017. Présentement, rien n'indique que le programme sera clôturé en 2018.

De nouvelles menaces impliquant de nouveaux groupes armés dans le Delta du Niger ont été notées au début de l'année 2016, malgré la prorogation du PAP au-delà de la période prévue. De nouvelles attaques ont été menées par des groupes armés comme celui des Niger Delta Avengers (NDA – Vengeurs du Delta du Niger). A l'instar des groupes armés précédents de la région, les NDA se présentent comme les représentants des communautés productrices de pétrole du Delta du Niger et la voix qui porte leurs doléances. Les NDA se sont plusieurs fois attaqués aux infrastructures de l'industrie pétrolière. Ces actions ont eu un impact négatif sur la production pétrolière du Delta du Niger. L'émergence des NDA et leurs attaques destructrices sur les infrastructures pétrolières remettent en question l'efficacité du Programme post-amnistie (PAP) en tant qu'instrument de la politique de consolidation de la paix mise en œuvre par le gouvernement du Nigéria dans le Delta du Niger. Cette remise en question revêt un caractère d'autant plus urgent que le PAP existe depuis plus de cinq ans et a formé plus de 15 000 ex-militants dans le cadre des efforts de promotion de la paix. L'émergence des NDA fait de la situation

dans le Delta du Niger un problème urgent. Ce constat est une indication que le Programme post-amnistie (PAP) n'a pas été en mesure de prendre en charge avec efficacité les causes sous-jacentes de l'instabilité dans la région.

La persistance du militantisme est une source de préoccupation tant pour le gouvernement du Nigéria que pour la communauté internationale. Les activités militantes dans le Delta du Niger continuent de faire baisser la production pétrolière, ce qui compromet davantage la viabilité économique du pays dans une période marquée par la faiblesse des cours de cette ressource. Les activités militantes génèrent un environnement favorable aux détournements de pétrole, un phénomène criminel qui prospère dans le Delta du Niger. Le militantisme dans le Delta du Niger offre aux réseaux criminels la possibilité de développer leurs activités dans le Golfe de Guinée. La piraterie dans le Golfe de Guinée est particulièrement préoccupante. Les groupes armés du Delta du Niger sont d'importants acteurs des réseaux de pirates qui évoluent dans le Golfe de Guinée. Ces menaces préoccupent le gouvernement du Nigéria et la communauté internationale.

## ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

La situation examinée ci-dessus se caractérise largement par les intérêts concurrents des différentes parties prenantes du Delta du Niger. Ces parties prenantes ont toutes un intérêt dans la production pétrolière et la stabilité dans le Delta du Niger. Si l'on étudie le contexte, les principales parties prenantes de l'industrie pétrolière du Nigéria sont (1) le Gouvernement du Nigéria, (2) les communautés productrices de pétrole du Delta du Niger, (3) les compagnies pétrolières internationales. Si toutes les parties prenantes ont généralement des intérêts communs dans la production de pétrole, leurs actions varient en fonction de leur place dans le processus de production et de distribution des recettes tirées de la production pétrolière. Dans ce contexte, il convient, pour comprendre les parties prenantes du Delta du Niger, au Nigéria, de prendre en considération le caractère hétérogène du conflit qui sévit dans la région. Les parties prenantes concernées se composent de plusieurs acteurs évoluant dans un même cadre. Cela nécessite davantage d'éclaircissements concernant chacune des catégories de parties prenantes qui ont été identifiées.

### Le Gouvernement du Nigéria

Le gouvernement nigérian est composé d'une série d'institutions nationales ou régionales. Au sein de la structure fédérale du Nigéria, le gouvernement nigérian se compose des administrations fédérales, étatiques et locales (municipales). Les lois régissant l'industrie pétrolière ont été adoptées par le gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral a également mis en place des institutions publiques chargées de gérer l'industrie pétrolière, tout en facilitant le

développement de la région du Delta du Niger, au Nigéria. Ces institutions sont le ministère du Pétrole, la Commission pour la mise en valeur du Delta du Niger (NDDC) et le ministère des Affaires du Delta du Niger (MNDA). Le ministère du Pétrole est une institution étatique responsable de la gouvernance de l'industrie pétrolière au Nigéria. Cette fonction est éclatée entre diverses institutions au sein du ministère. La Compagnie nationale du pétrole du Nigéria (NNPC), placée sous la tutelle du ministère du Pétrole, est l'une des principales institutions concernées. La NNPC est une entité étatique qui représente le gouvernement du Nigéria dans les opérations de l'industrie pétrolière. En sa qualité de représentant commercial de l'Etat dans l'industrie pétrolière, la NNPC est le principal canal institutionnel par lequel les recettes tirées du pétrole extrait dans le Delta du Niger sont transférées au gouvernement fédéral.

La NDDC a été créée au cours de l'année 2000, par une loi votée par le Parlement. La NDDC est un organisme financé par le gouvernement fédéral et les CPI et qui intervient dans le développement. La NDDC a pour mandat de mettre en œuvre les projets d'infrastructures et de développement humain dans tous les Etats producteurs de pétrole du Nigéria. Pour sa part, le MNDA a été créé en 2007, par Alhaji Umaru Musa Yar'Adua, le Président de l'époque. La création du MNDA par le Président Yar'Adua représentait la réalisation d'une promesse de campagne adressée aux populations du Delta du Niger. Le MNDA a été mis en place pour faciliter le développement humain et des infrastructures de la région du Delta du Niger. Cependant, à l'inverse de la NDDC, le MNDA est exclusivement financé par le gouvernement fédéral. Ces institutions sont d'importants vecteurs par lesquels le gouvernement tente de faire de telle sorte que les richesses du pétrole bénéficient au Delta du Niger. Néanmoins, les

performances de ces organisations en termes de réalisation de leur mandat ont été jugées faibles. Il a été estimé qu'elles se caractérisent par la corruption, l'absence de transparence et un faible respect de l'obligation de rendre compte.

Le deuxième niveau, pour ce qui concerne les acteurs étatiques, est celui des gouvernements des Etats. D'un point de vue historique, la création des Etats au Nigéria avait pour motivation le souci de répondre aux agitations ethniques. La dimension ethnique des Etats du Nigéria en fait aussi des entités au sein desquelles les groupes ethniques peuvent plaider pour leurs intérêts dans le cadre plus vaste du Nigéria. Au Nigéria, l'appartenance ethnique joue un rôle important dans la construction de l'Etat. Les dirigeants des groupes ethniques exigent la création d'Etats comme moyen de favoriser le développement de leurs terroirs ainsi qu'une augmentation de leur représentation politique au sein de la fédération nigériane. Dans le Delta du Niger, au Nigéria, les responsables régionaux se servent du cadre des gouvernements des Etats pour demander une meilleure « dérivation » du pétrole vers leur région. Ainsi, même si les Etats régissent des unités administratives qui relèvent de la structure de la Fédération du Nigéria, ils ont toujours réclamé une meilleure dérivation de la rente pétrolière. Cette position va à l'encontre de celle du Gouvernement fédéral du Nigéria qui plaide pour le maintien du statu quo.

## Les Communautés productrices de pétrole

Les communautés productrices de pétrole sont les principaux acteurs des mouvements actuels de contestation pour un meilleur accès aux bénéfices tirés des ressources pétrolières dans le Delta du Niger. Il existe, au sein des communa-

tés, un consensus selon lequel la prospection et la production de pétrole brut dans le Delta du Niger n'a pas engendré le développement. Cela a provoqué des manifestations contre les opérations des CPI dans les communautés locales. Cependant, les communautés productrices de pétrole sont constituées de plusieurs acteurs et intérêts. Au plan historique, les chefs traditionnels et les membres des Comités de développement communautaire (CDC) sont réputés avoir représenté les intérêts des communautés pétrolières dans le secteur des hydrocarbures. Les chefs et membres des CDC sont chargés de négocier avec les CPI et les institutions gouvernementales du secteur du pétrole. Cependant, la situation a changé au fil du temps. Les groupes de jeunes ont émergé comme acteurs majeurs de l'agitation de la communauté contre les CPI. L'émergence des groupes de jeunes a remis en cause la place dominante occupée par les leaders et chefs traditionnels au sein des communautés locales. Quoique tous les groupes des communautés aient la réputation de faire pression pour les droits d'accès au développement et aux ressources, les conclusions des recherches ont démontré que ces groupes sont de plus en plus motivés par la perspective des gains financiers et politiques.

Plusieurs groupes armés ont émergé dans le Delta du Niger. Tous ces groupes prétendent défendre les doléances des communautés productrices de pétrole. Si différents groupes militants ont émergé dans le Delta du Niger, ils étaient essentiellement organisés sous l'égide du Mouvement pour l'émancipation du Delta du Niger (MEND). Cependant, les différents commandants exerçaient leur autorité sur leurs unités militantes. Le MEND est utilisé comme cadre pour la coordination de la communication au sujet des attaques militantes et des exigences des groupes militants. Au plan po-

litique, les groupes militants ont exercé des pressions permanentes sur le gouvernement fédéral pour prendre en charge les doléances des communautés productrices de pétrole. L'implication de ces groupes dans le vol de pétrole, connue sous le nom de « *Oil bunkering* » dans la région, est connue. Les groupes militants du Delta du Niger participent aussi aux activités de piraterie dans le Golfe de Guinée. Ces activités criminelles ont pour but de générer des fonds afin de financer les activités des groupes militants armés.

L'une des conséquences du militantisme armé dans le Delta du Niger est que les groupes sont devenus des acteurs puissants et dominants dans cette région riche en pétrole. Cette puissance et cette domination sont le résultat de l'attention dont les militants ont bénéficié de la part des CPI et du gouvernement du Nigéria. Les activités des groupes militants ont eu un impact direct sur la production de pétrole. Les groupes non-violents des communautés, comme les chefs traditionnels et les membres des CDC, ont conservé leur influence. Cependant, les actions des groupes militants ont fait naître un sentiment d'urgence au sein de l'industrie pétrolière. C'est pourquoi les CPI et le gouvernement du Nigéria ont initié plusieurs stratégies pour coopérer avec les militants. L'attention suscitée par les militants a renforcé leur poids dans la vie politique locale. Les militants sont devenus de plus en plus influents au sein des communautés. Dans certaines communautés, les militants ont pris la place des dirigeants traditionnels et le contrôle des CDC. C'est ainsi qu'ils sont devenus les pouvoirs dominants dans les communautés du Delta du Niger dans lesquelles ils existent.

Les communautés productrices de pétrole sont celles qui bénéficient le moins de la richesse pétrolière du Nigéria. Néanmoins, ces commu-

nautés se caractérisent aussi par l'existence de factions et d'intérêts concurrents et endogènes aux communautés. Ces pouvoirs et intérêts des factions se disputent le contrôle du pouvoir politique et des structures de décision des communautés. Cette concurrence a pour but de leur permettre de s'assurer la maîtrise des projets de Responsabilité sociale des Entreprises (RSE) mis en œuvre par les CPI. Ce contrôle génère des bénéfices financiers. Ces intérêts concurrents au sein des communautés ont tendance à reléguer au second plan les doléances de la majeure partie des personnes sur lesquels la production pétrolière a un impact négatif. Cependant, ces doléances demeurent populaires au sein des populations locales et restent une motivation contraignante pour l'organisation de manifestations contre les CPI et le gouvernement nigérian.

## Les Compagnies Pétrolières Internationales (CPI)

A peu près vingt CPI exploitent les champs de pétrole du Delta du Niger, au Nigéria. Les principales CPI sont Shell Petroleum Development Company (SPDC), Chevron Nigeria Limited (CNL), Nigerian Agip Oil Company (NAOC), Exxon Mobil et Total. Ces CPI ont des niveaux d'engagement différents. Les CPI qui opèrent dans le Delta du Niger, au Nigéria, sont, en général, liées à la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC) par un accord de joint-venture ou un Contrat de partage de production (PSC). La principale motivation des CPI est évidente. Mais les CPI se sont aussi impliquées dans les projets de RSE afin de renforcer le capital social et de maintenir de bonnes relations avec les communautés du Delta du Niger. Les projets de CSR ont été très critiqués pour leur faible impact apparent sur les communautés. Certains

critiques ont accusé les projets de RSE d'alimenter les dissensions au sein des communautés. Cependant, les projets de RSE des CPI ont aussi évolué. Les efforts en cours des CPI ont mis en œuvre un mécanisme de partenariat qui a pour ambition d'instaurer une collaboration avec les organisations non gouvernementales (ONG) et les institutions gouvernementales dans le cadre de la conception et de l'exécution des projets de développement.

Les activités militantes ciblent directement les CPI du Delta du Niger. L'agitation locale, qui a commencé avec les manifestations communautaires, s'est toujours focalisée sur les opérations des CPI au sein des communautés locales de la région. L'émergence du militantisme armé a aggravé la vulnérabilité des opérations de l'industrie pétrolière dans le Delta du Niger. Les militants armés ont endommagé les infrastructures de l'industrie pétrolière à l'aide d'explosifs et enlevé des expatriés. Cela a souvent amené les CPI à se déclarer en situation de force majeure. L'intensification des agitations militantes par les communautés locales a aussi permis une meilleure coopération entre les CDI et le Gouvernement fédéral du Nigéria dans le domaine de la sécurité. Les CPI ont utilisé les services des agents de sécurité nigériens pour réprimer les manifestations organisées par les communautés. Cette collaboration en matière de sécurité s'est renforcée pendant la période du militantisme armé, avec le déploiement constant des éléments de l'armée nigérienne pour veiller sur les infrastructures pétrolières et le personnel de l'industrie basé dans le Delta du Niger.

## INTERACTIONS ENTRE PARTIES PRENANTES DANS LE CONTEXTE DES CONFLITS VIOLENTS DANS LE DELTA DU NIGER

Pendant les deux dernières décennies, l'insurrection armée menée par les groupes militants a été considérée comme la principale forme de conflit dans le Delta du Niger. Cependant, il convient de noter que le Delta du Niger a également été confronté à d'autres formes de conflit et de violence politique. Les activités militantes armées et les autres types de conflit et de violence politique sont les facteurs qui expliquent ce contexte marqué par des conflits violents dans le Delta du Niger. Si de nombreux commentateurs ont considéré ces formes de conflit et de violence politique comme différents, les recherches ont démontré que, dans la réalité, les actions des parties prenantes impliquées dans les diverses formes de conflit se renforcent mutuellement. L'analyse des différentes dimensions du conflit met en lumière les interactions entre les différentes parties prenantes dans le contexte des conflits violents qui déchirent le Delta du Niger.

### Des conflits entre les communautés et l'Etat/les CPI

Les conflits entre communautés, d'une part, et l'État et l'industrie pétrolière du Nigéria, d'autre part, sont les principales sources de conflit dans le Delta du Niger. Depuis la découverte du pétrole, les communautés du Delta du Niger sont impliquées dans des mouvements d'agitation contre l'État et l'industrie pétrolière pour dénoncer le faible développement de la région. Il s'en est suivi des mouvements de protestation et des procédures contentieuses initiés par les com-

munautés contre l'État et l'industrie du pétrole. Cette situation est, pour l'essentiel, due au fait que la plupart des membres des communautés du Delta du Niger continuent de vivre dans une situation de pauvreté endémique, même si le pétrole produit dans leur région est devenu la principale source de revenus du Nigéria. Le peu d'intérêt manifesté pour le développement des communautés locales et la pollution de l'environnement associée à la production pétrolière sont devenus, dès le début des années 90, le terreau de la mobilisation antigouvernementale dans lesdites communautés.

Au début, la mobilisation antigouvernementale était surtout le fait de mouvements ethniques non violents dans le Delta du Niger. L'exemple du Mouvement pour la survie du peuple ogoni (MOSOP) illustre parfaitement ce constat. Des organisations de la société civile, comme le MOSOP, ont mobilisé les communautés contre le gouvernement et l'industrie pétrolière du Nigéria. Leurs exigences se rapportaient souvent à leurs droits à la rente pétrolière, au développement inclusif et durable du Delta du Niger ainsi qu'à la réhabilitation de l'environnement. Les mouvements de la société civile ont souvent été réprimés par le gouvernement militaire en place à l'époque au Nigéria. Le point d'orgue de cette répression a été l'assassinat, le 10 novembre 1995, à Port Harcourt, par le gouvernement militaire du Général Sani Abacha, de Ken Saro Wiwa et de neuf autres militants ogonis. Son assassinat a été un tournant décisif dans l'action des mouvements d'agitation des communautés locales contre l'État, car, pour la première fois, le gouvernement avait utilisé les institutions d'État dans le but de poursuivre et d'assassiner des militants écologistes sur la base de fausses accusations proférées par le gouvernement militaire du Général Sani Abacha.

Les conclusions des recherches indiquent que toutes les formes de conflit intercommunautaire et ethnique ont un impact sur l'émergence de milices armées dans le Delta du Niger. Les jeunes qui participent à ces conflits sont souvent organisés en groupes armés représentant différents intérêts de factions. Au cours de la première phase du militantisme armé (2005-2009), des jeunes armés et mobilisés par les élites locales contre d'autres membres de leurs communautés sont apparus sous le visage de militants armés. De même, les jeunes ayant acquis, dans le cadre des conflits interethniques, le statut de seigneurs de guerre au sein de la communauté, sont devenus des chefs de milice pendant la période du militantisme armé antigouvernemental qui sévissait dans la région. Cette transformation des chefs de guerre communautaires et chefs de gang en militants antigouvernementaux est manifeste si l'on observe les chefs des principaux groupes militants du Delta du Niger, comme le Mouvement pour l'émancipation du Delta du Niger (MEND), la Niger Delta People's Volunteer Force (NDPVF) et la Niger Delta Vigilante (NDV).

Du point de vue de l'économie politique, un réseau complexe d'acteurs et d'intérêts a émergé dans le Delta du Niger du fait du conflit et de la violence politique qui déchiraient la région. L'émergence d'une « économie de conflit » est un aspect de cette économie politique. L'économie de conflit est difficile à dissocier des véritables luttes menées par les populations locales. Il en résulte une grande difficulté à identifier et à différencier les diverses formes de conflit et de violence. A ce niveau, l'analyse laisse à penser qu'il existe six catégories d'acteurs, au moins, identifiables dans le contexte marqué par les conflits et la violence politique. Il s'agit notamment, des chefs et dirigeants de la communauté, des politiciens locaux et régionaux, des mouvements non-violents de

la société civile, des groupes de femmes, des groupes de jeunes et des groupes militants violents. Ces groupes déterminent, dans une large mesure, les raisons qui les incitent à participer au conflit dans le Delta du Niger, en accord avec le discours dominant sur les droits aux ressources et la marginalisation politique. Cependant, l'analyse suggère également que ces discours dominants sont sous-tendus par les dimensions du conflit qui se chevauchent.

Le désaccord entre les communautés ethniques du Delta du Niger et l'Etat nigérian est une dimension clé de ce conflit. Dans cette catégorie, tous les groupes identifiés semblent opposés au cadre de gouvernance actuel de l'industrie pétrolière et de la répartition des bénéfices tirés des ressources du pétrole brut. Ainsi, les politiciens locaux et régionaux, qui émergent en tant que représentants des communautés du Delta du Niger au sein de l'Assemblée nationale dénoncent souvent le recours constant au Décret relatif à l'utilisation des terres et au Décret relatif à l'industrie pétrolière. Le décret relatif à l'utilisation des terres transfère toute la terre au gouvernement du Nigéria. Le décret relatif à l'industrie du pétrole transfère la propriété de tous les gisements pétroliers au gouvernement du Nigéria. Les effets conjugués de ces deux décrets restreignent les droits des populations locales aux ressources foncières et pétrolières.

Depuis la fin de la Guerre civile nigériane, en 1969, les membres des communautés du Delta du Niger réclament, de manière répétée, une augmentation de leurs revenus. En 2005, les représentants des États du Delta du Niger avaient décidé de quitter la Conférence sur la Réforme politique du Nigéria après le rejet, par d'autres délégués présents à cette rencontre, de leurs exigences en faveur d'une augmentation des montants alloués aux États du

Delta du Niger. De même, les membres de la Chambre des Représentants siégeant au nom des États du Delta du Niger avaient fait part de leur mécontentement au sujet du processus en cours d'amendement de la Constitution après le rejet, par les autres membres de l'Assemblée nationale, de leur proposition d'abrogation du Décret sur l'utilisation des terres. Ces exemples démontrent que les élites politiques et les dirigeants du Delta du Niger s'identifient étroitement aux militants qui exigent une augmentation de la part de la rente pétrolière allouée au Delta du Niger.

Les groupes de la société civile et les groupes militants armés jouent des rôles de tout premier plan dans le conflit entre les communautés productrices de pétrole et les CPI intervenant dans le Delta du Niger. Ces groupes ont adopté différentes stratégies pour mener leur lutte. Les groupes de la société civile et les communautés ethniques ont souvent eu recours au plaidoyer et aux procédures contentieuses au sein de la communauté nationale et internationale. Les groupes comme Environmental Rights Action (ERA – l'Action pour les droits environnementaux) sont restés d'importants acteurs de la réhabilitation de l'environnement dans le Delta du Niger. Ils ont mis en place des partenariats internationaux avec des organisations des droits de l'homme comme Amnesty International, qui a exercé des pressions sur le Gouvernement du Nigéria et les compagnies pétrolières multinationales afin de les amener à prendre en charge les problèmes environnementaux de la région. Ces pressions ont produit des résultats. Ainsi, le gouvernement nigérian a accepté de mettre en œuvre les conclusions du rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sur les déversements de pétrole dans la région des Ogoni, État de Rivers. En outre, la communauté Bodo, toujours dans la région Ogoni, a ouvert

une procédure contre la compagnie Shell au sujet de la pollution de ses terres par le pétrole. Shell a proposé un montant de 83 millions USD pour régler le différend, une proposition acceptée par la communauté. Ces résultats sont le fruit d'un intense plaidoyer des groupes de la société civile et des communautés ethniques. En revanche, les actions des groupes militants armés sont différentes de celles des groupes de la société civile dans le Delta du Niger. En utilisant une violence dirigée contre les infrastructures de l'industrie pétrolière et la pratique de l'enlèvement de travailleurs expatriés, les groupes militants se sont imposés comme principaux acteurs du conflit du Delta du Niger. Les activités des mouvements non-violents et des groupes militants violents ont mis la pression sur le gouvernement du Nigéria. Néanmoins, contrairement aux mouvements non-violents de la société civile, l'impact des groupes militants armés a été immédiatement ressenti par le gouvernement du Nigéria, les attaques des groupes militants ayant provoqué une baisse de la production de pétrole et des pertes de revenus encourues, de ce fait, par le gouvernement fédéral.

## Conflits intra-communautaires

Les conflits intra-communautaires sont une forme de conflit fréquente et une source de violence politique dans le Delta du Niger. La plupart du temps, ce sont des acteurs appartenant aux mêmes communautés qui sont impliqués dans cette forme de conflit. En général, les conflits intra-communautaires naissent de litiges fonciers et de conflits liés à l'accès aux postes de direction au sein des communautés. Si les litiges fonciers sont souvent des revendications ancestrales controversées au sein des communautés, les conflits de leadership sont souvent liés à la concurrence pour le pouvoir et

le contrôle. La lutte pour le contrôle des rentes pétrolières et des avantages qui en découlent pour les communautés est un des principaux moteurs de la concurrence pour le pouvoir et le contrôle au sein des communautés. Cette concurrence mène à un conflit violent.

Dans les conflits intra-communautaires, les principaux acteurs sont les groupes locaux composés de chefs traditionnels, de membres des Comités de développement communautaire (CDC) et de groupes de jeunes au sein des communautés. Les Compagnies pétrolières internationales (CPI) sont également des acteurs passifs dans les conflits communautaires, surtout lorsque de tels conflits communautaires sont dus à la concurrence locale pour le contrôle des rentes provenant des opérations financières des sociétés pétrolières internationales, ainsi que des avantages qui en découlent pour les communautés. Un exemple de cette forme de conflit est la crise de 1998 dans la communauté Peremabiri dans l'État de Bayelsa. Dans cette crise, les factions de la communauté se sont battues pour l'indemnisation reçue de Shell Petroleum Development Company (SPDC). Le paiement d'indemnisation est devenu nécessaire en raison d'un déversement de pétrole des oléoducs de la SPDC, provoquant une marée noire dans l'environnement. Les membres de la communauté ont fait valoir que la SPDC a accepté de payer une compensation de 2,2 millions USD environ. Cependant, un groupe de responsables locaux a négocié et reçu environ 100 000 USD de la SDPC, ce qui a donné lieu à une confrontation violente entre ceux qui ont négocié avec la SPDC et ceux qui ont insisté sur le paiement des 2,2 millions USD. Le groupe de responsables locaux qui a négocié les 100 000 USD de la SDPC a été écarté de la gouvernance communautaire et n'a pas reçu l'indemnisation convenue avec la SPDC. En dépit de cette catastrophe, le Gouvernement

nigérian a fait intervenir l'armée pour assurer la production continue de pétrole par la SPDC. Cela montre que les opérations financières et les approches d'engagement communautaire, de règlement des différends et de compensation de la pollution de l'environnement par les activités d'exploitation pétrolière des sociétés pétrolières internationales peuvent mener à des conflits intra-communautaires violents.

Une conséquence immédiate du conflit intra-communautaire est la perte en vies humaines et les dommages matériels. Les factions belligérantes au sein des communautés attaquent d'autres membres de la communauté, faisant souvent des morts. Ces attaques sont suivies de représailles qui conduisent ensuite à un cycle de conflits. Dans la plupart des cas, ces conflits ont pris fin à la suite de l'intervention de l'État, mais les auteurs de ces violences sont rarement poursuivis. L'absence de poursuites contre les auteurs de violence laisse souvent les victimes de conflit lésées. Même après la cessation des hostilités, les facteurs de conflit restent non résolus et le conflit lui-même est tout simplement gelé et pas entièrement résolu.

Il existe un lien entre la violence intra-communautaire et la prolifération d'armes légères et de petit calibre (ALPC). Dans leur tentative visant à dominer les factions rivales au sein des communautés, les factions impliquées dans la violence intra-communautaire recherchent des armes et des munitions. En conséquence, les communautés impliquées dans ce type de conflit sont souvent en possession d'une grande quantité d'armes légères et de petit calibre, même lorsque la violence a pris fin. De ce fait, il existe en général un lien entre ces formes de conflit et la criminalité, car les jeunes impliqués dans le conflit utilisent les ALPC pour des activités criminelles.

## Conflits intercommunautaires / interethniques

Les conflits intercommunautaires sont les formes de conflit dans lequel sont engagées au moins deux communautés rivales. Cette forme de conflit est une caractéristique commune à certaines communautés du Delta du Niger depuis la fin des années 80. Dans la plupart des cas, les conflits intercommunautaires sont dus à des facteurs économiques associés principalement à des litiges au sujet de terres utilisées pour l'agriculture et la pêche. Ces conflits sont exacerbés lorsque la production de pétrole brut a lieu sur des terrains litigieux. Des conflits intercommunautaires surviennent également dans les revendications d'équité sur la répartition des responsabilités politiques au niveau des gouvernements locaux. Des conflits intra-communautaires peuvent éclater entre des communautés ayant des compositions ethniques similaires. Les conflits intercommunautaires de nature ethnique ont contribué de manière considérable à l'ordre sociopolitique dans le Delta du Niger. Cette forme de conflit a eu lieu à la suite de litiges sur les terres. Les groupes ethniques se battent également dans la concurrence pour des postes politiques au niveau de l'État nigérian. Un exemple typique de conflit ethnique comme la concurrence politique et les litiges sur les terres est le conflit entre Ijaw et Itsekiri, dans l'État du Delta.

## Violence politique (électorale)

La concurrence pour le pouvoir politique au niveau de l'État a conduit à la violence électorale dans le Delta du Niger. Il est important de prendre en compte cette violence pour expliquer le contexte du conflit dans le Delta du Niger, car cela alimente le réseau de violence plus vaste

et complexe de la région. Les politiciens, dans leur tentative de gagner des élections, arment et mobilisent souvent les gangs de jeunes contre leurs concurrents. Les membres de ces gangs sont issus des communautés locales et des groupes de confraternité urbains. Dans le Delta du Niger, la violence électorale est un phénomène récurrent dans le processus politique depuis le retour de la démocratie au Nigéria, en mai 1999. Cette forme de violence a été particulièrement manifeste dans les États de Rivers et de Bayelsa où il a été signalé que les élections sont devenues une affaire « de vie ou de mort » menant à une « situation de guerre ».

La nature et les conséquences de la violence électorale entraînent souvent la prolifération des ALPC. Dans la plupart des cas, les politiciens qui équipent les gangs de jeunes ne s'engagent dans aucune forme de désarmement après les élections et partant, les gangs armés pour les élections gardent leurs armes par la suite. Ces armes sont souvent utilisées pour d'autres formes d'activités criminelles dans les villes du Delta du Niger où cette forme de violence contribue également à la formation et au renforcement des groupes armés. Les groupes périphériques qui n'avaient jusqu'ici que peu ou pas d'accès aux armes et aux munitions deviennent plus autonomes grâce à l'accès aux armes pendant les élections. Ainsi, après les élections, ils sont capables de mener des attaques plus ambitieuses et meurtrières.

La relation entre les politiciens et les jeunes est largement définie par une dynamique parain-protégé avec les élites politiques qui jouent le rôle de mécènes, alors que les jeunes sont les protégés qui mènent la violence pendant les élections. Ce genre de relation a été principalement observé lors des élections générales de 2003 dans l'État de Rivers. Pendant ces élec-

tions, le Parti démocratique populaire a recruté et armé des jeunes du Conseil des jeunes Ijaw (IYC) dans l'État de Rivers. Ces jeunes, jusqu'alors connus comme activistes dans les communautés, ont perpétré des actes de violence dans le but d'assurer la victoire de leurs mécènes dans le processus électoral. Depuis 2003, les violences électorales perpétrées par des jeunes armés sont un phénomène récurrent lors des élections dans le Delta du Niger.

## Violence criminelle

Dans le Delta du Niger, la violence criminelle est une dimension importante du contexte de conflit. Elle se manifeste par la piraterie maritime, le vol d'hydrocarbures (stockage en soute), la prise d'otages, le vol à main armée et la violence des gangs, entre autres crimes. La piraterie maritime se produit à deux niveaux, à savoir dans les voies navigables intérieures de la région et dans le Golfe de Guinée dans l'océan Atlantique. Alors que la piraterie des voies navigables n'affecte que la sécurité humaine dans la région, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée a, quant à elle, des répercussions sur le commerce international, le transport et la sécurité régionale. La piraterie maritime est principalement réalisée par des groupes armés.

Il a été observé qu'un réseau complexe d'acteurs dans la région du Delta du Niger et dans l'appareil étatique du Nigéria est impliqué dans le vol de pétrole. Le vol de pétrole est effectué par des jeunes locaux, des élites politiques et militaires au Nigéria et des jeunes dans les communautés du Delta du Niger, et au moins sous trois formes dans le Delta du Niger. La première forme de vol de pétrole est menée par des membres corrompus du Gouvernement nigérian et de l'industrie pétrolière. Elle con-

siste en la surfacturation et la surcharge des pétroliers dans les terminaux d'exportation de pétrole et profite aussi bien à l'industrie pétrolière qu'aux cadres supérieurs de l'État. La deuxième forme consiste au sabotage des infrastructures de l'industrie pétrolière. Elle est réalisée à grande échelle avec du pétrole volé dans des pipelines, chargé dans des camions et vendu sur le marché international. Les auteurs sont des réseaux criminels locaux, des groupes d'activistes, des agents de sécurité malhonnêtes et des représentants du gouvernement. La troisième forme est le vol de pétrole pour le raffinage artisanal effectué par des groupes locaux qui fournissent des infrastructures locales utilisées pour raffiner le pétrole destiné aux marchés local et régional pour répondre aux besoins énergétiques des populations à faible revenu. On estime qu'au moins 13 000 barils de pétrole sont raffinés quotidiennement par des raffineurs artisanaux répartis à travers le Delta du Niger. La quantité de pétrole brut volée pour le raffinage artisanal est insignifiante par rapport à la production quotidienne du Nigéria. Toutefois, la nature criminelle de cette activité affecte l'ordre socio-politique dans les communautés locales et les méthodes de raffinage rudimentaires contribuent énormément à la pollution de l'environnement. Cette forme de raffinage illicite a amené l'Armée nigériane à prendre des sanctions et des actions punitives étatiques. Contrairement à d'autres formes de vol de pétrole, la violence associée au raffinage artisanal est essentiellement due aux affrontements entre les groupes impliqués dans le raffinage artisanal et l'Armée nigériane.

Une analyse du contexte des conflits violents dans le Delta du Niger montre également que des contradictions internes alimentent ces conflits au-delà du récit général de la rébellion contre l'État. Ces contradictions se ma-

nifestent dans les conflits intra-communautaires, interethniques, intercommunautaires et sous d'autres formes de violence politique. De toute évidence, il existe des liens entre les acteurs impliqués dans les différentes formes de violence. Par exemple, des jeunes devenus militants armés ont été impliqués dans des milices communautaires lors de conflits communautaires antérieurs dans la région. De même, on sait que la plupart des membres de groupes militants d'aujourd'hui ont servi comme des miliciens armés des élites politiques, qui ont perpétré des violences liées aux élections. La participation à la violence électorale a été à la base de la mobilisation armée des groupes de jeunes militants dans le Delta du Niger et ces conflits internes ne peuvent être ignorés, surtout lorsqu'il s'agit de comprendre les conflits et d'en aborder la question dans un cadre de sécurité holistique.

Les conflits communautaires favorisent d'autres formes de violence politique dans le Delta du Niger. C'est parce que les acteurs impliqués dans la violence communautaire utilisent la violence politique comme moyen pour lutter pour le pouvoir. Une fois au pouvoir, ils utilisent alors ce pouvoir pour dominer les affaires de la communauté. Dans certains cas, des militants qui avaient participé à des conflits communautaires sont apparus comme des seigneurs de la communauté, occupant des postes importants dans les institutions traditionnelles de gou-

vernance. Les chefs des groupes de miliciens sont également devenus très influents dans la vie politique au sein des communautés grâce à leurs positions en tant que chefs de guerre locaux. Une des principales conséquences de cette situation est que les miliciens armés gagnent en influence dans leurs communautés alors que des civils ordinaires qui occupaient ces postes d'influence, se voient relevés de leurs fonctions. Ainsi, une conséquence du militantisme armé est qu'il a divisé les opinions sur l'autorité traditionnelle et le pouvoir politique dans le Delta du Niger, en particulier au sein des communautés que les miliciens armés utilisaient comme leur base opérationnelle.

Dans le Delta du Niger, les interactions complexes entre les acteurs et les groupes, auxquelles s'ajoutent les conséquences du militantisme armé, révèlent que les revendications des droits aux ressources de la région se font parallèlement à la compétition pour le pouvoir politique au sein des communautés locales. En 2009, les conflits violents dans le Delta du Niger étaient passés d'une expression de griefs contre l'État nigérian à une compétition entre différents groupes pour le pouvoir. En effet, cette situation peut être considérée comme présentant le même problème, étant donné que tous les groupes qui exprimaient des griefs contre l'État nigérian étaient également impliqués dans la compétition locale pour le pouvoir.

## LE PROGRAMME POST-AMNISTIE DANS LE DELTA DU NIGER

Lors de son entrée en fonction en mai 2007, le Président Umaru Musa Yar'Adua a identifié le Delta du Niger comme étant l'un de ses centres de préoccupations. Il a promis d'aborder les problèmes de développement dans le Delta du Niger et de résoudre la crise entre les populations de la région et l'État nigérian. Pour honorer cette promesse, le Président Yar'Adua a mis en place le Comité technique du Delta du Niger (NDTC) pour examiner et identifier les causes profondes des conflits violents dans la région. Le Comité a également été mandaté pour faire des recommandations qui permettraient au Gouvernement fédéral de trouver une solution à la crise dans cette région. Le NDTC a beaucoup collaboré avec les groupes de miliciens, les organisations de la société civile, les chefs traditionnels et les groupes politiques locaux. En novembre 2008, le Comité a formulé les recommandations clés suivantes dans son rapport :

- augmenter la rente pétrolière de 13% à 25% et générer des revenus supplémentaires pour l'installation de nouvelles infrastructures et le développement durable ;
- ouvrir le procès et obtenir la libération sous caution de l'activiste accusé, Henry Okah ;
- achever la construction de l'axe routier Est-Ouest, y compris les embranchements vers la côte ;
- payer les fonds statutaires dus à la *Niger Delta Development Commission* (Commission de Développement du Delta du Niger) ;
- entamer un processus de désarmement des jeunes impliqués dans le militantisme suivant un processus crédible de démantèlement, de désarmement et de réhabilitation (DDR) ;

- établir un Programme d'Emploi pour les Jeunes, qui permettrait de créer des emplois pour au moins 2 000 jeunes dans chaque district des États du Delta du Niger. (Rapport du Comité technique du Delta du Niger, 2008).

Ces recommandations ont constitué la base sur laquelle le Gouvernement nigérian a négocié avec des groupes militants armés dans le Delta du Niger. Pour mener ce dialogue, le Gouvernement a mis sur pied le Comité de Paix et de Réconciliation du Delta du Niger (NDPRC), dirigé par le Sénateur David Brigidi. Le NDPRC a mené un dialogue approfondi avec tous les groupes armés dans le Delta du Niger, dans le cadre duquel les membres du Comité ont sillonné toute la région pour négocier avec les groupes armés. Le Comité a affirmé aux miliciens que le Gouvernement nigérian tenait profondément au développement de la région. Dans la mise en œuvre de la consolidation de la paix, ces consultations devraient être considérées comme des négociations menant à un accord entre les militants armés et le Gouvernement nigérian. Ces négociations ont plutôt concerné les personnalités influentes de la milice armée. Les consultations avec les autres acteurs au sein des communautés touchées par les conflits ont été très limitées. Ainsi, le processus de paix initié par le gouvernement national a exclu plusieurs autres acteurs au sein des communautés qui ont été touchées par les conflits violents.

Le 25 juin 2009, le Président Umaru Musa Yar'Adua a annoncé une amnistie pour les groupes armés dans le Delta du Niger. Dans son annonce, le Président a déclaré que les militants doivent faire preuve de « volonté et de disposition à déposer les armes, à renoncer inconditionnellement au militantisme et à signer un engagement à cet effet ». Cette

proclamation était basée sur l'article 175, alinéa 1 de la Constitution du Nigéria de 1999, qui stipule que « le Président peut accorder le pardon absolu ou sous conditions à toute personne concernée ou reconnue coupable de toute infraction définie par une loi de l'Assemblée nationale ».

Le Gouvernement nigérian, conscient de la nécessité de gérer la transition des militants qui ont accepté l'amnistie dans un Delta du Niger « post-militantisme », a annoncé qu'il « instaura des programmes d'assistance au désarmement, à la démobilisation, à la réhabilitation et à la réinsertion des miliciens ». Le Gouvernement avait bon espoir que le programme d'amnistie et de DDR « contribuerait à la stabilisation de la situation sécuritaire dans le Delta du Niger ... comme condition préalable pour le développement à moyen et long terme ». (The Post Amnesty Program, 2009). En octobre 2009, les militants armés ont eu une période de soixante jours pour accepter l'amnistie et s'inscrire au programme DDR. La proclamation a jeté les bases de l'établissement du Programme post-amnistie (PAP). Le Gouvernement a nommé un Conseiller spécial pour le Delta du Niger et le Président du PAP pour superviser la mise en œuvre de l'amnistie et du programme DDR. Par la suite, les principaux militants ont commencé à accepter l'offre faite par le Gouvernement nigérian.

À la fin de la période d'amnistie, en octobre 2009, des groupes armés ont remis environ 2 760 armes et 287 445 munitions dans le cadre du programme DDR. La remise d'armes et de munitions par des militants armés a marqué le début de la mise en œuvre du Programme DDR dans le Delta du Niger après la proclamation du programme d'amnistie présidentielle. L'Armée nigériane était chargée de la collecte et de la destruction des armes rendues par les militants.

Bien que les militants aient remis une grande cache d'armes, il n'y a pas eu d'audit pour confirmer s'il y a eu un désarmement total dans le Delta du Niger, ce qui représente un défi majeur, car les rapports et les événements indiquent qu'une quantité importante d'ALPC circule encore dans la région.

La composante démobilisation du Programme DDR a eu lieu à Obubra, dans l'État de Cross River. Pendant la démobilisation, les anciens militants qui ont accepté l'amnistie ont participé à des activités telles que la vérification et la documentation, la formation transformationnelle, la formation à la consolidation de la paix et au règlement des conflits, le conseil et l'orientation professionnelle, l'évaluation du bien-être, la classification de la réinsertion, l'éducation et la formation professionnelle. Comme pour la plupart des programmes de démobilisation, le PAP s'attendait à ce que ces activités réorientent les ex-militants, rompent les liens entre les groupes et préparent les militants à la réinsertion. À l'issue du programme de démobilisation en 2010, le Comité PAP a annoncé qu'il avait démobilisé avec succès 26 361 ex-militants. Le PAP était donc prêt à faciliter la réinsertion des ex-militants qui avaient suivi le programme de démobilisation.

L'un des principaux objectifs des programmes de démobilisation dans les initiatives DDR est d'affaiblir la cohésion des groupes militants. Il vise à mettre fin à la relation entre les combattants ordinaires et les chefs des groupes armés. Cependant, le programme DDR du Delta du Niger tend à renforcer cette relation. Dans le Delta du Niger, les allocations mensuelles allouées aux ex-combattants sont payées par les chefs des groupes armés, ce qui donne à ces anciens chefs des militants un rôle important à jouer dans le processus DDR. Ces fonctions leur permettent également de maintenir le

contrôle et l'influence sur leurs combattants. En tant que tel, cet aspect du Programme DDR du Delta du Niger va à l'encontre de l'objectif d'un programme de démobilisation.

## Réinsertion des ex-militants dans le Delta du Niger

Selon la pratique courante dans les programmes DDR, le Gouvernement nigérian s'est engagé à faciliter la réinsertion des ex-militants dans le Delta du Niger. La réinsertion des ex-combattants est un défi commun auquel sont confrontées les sociétés sortant d'un conflit armé et est généralement considérée comme cruciale pour déterminer la réussite ou l'échec des programmes DDR. Une réinsertion réussie signifie que les ex-combattants qui ont suivi des programmes DDR vivront paisiblement dans des communautés sortant d'un conflit sans avoir recours à la violence ou être victimes de discrimination de la part de leurs membres (Nations unies, 2010). Pour atteindre cet objectif, les programmes DDR veillent à ce que les ex-combattants reçoivent un soutien et une formation leur permettant de trouver un emploi et de s'engager dans des activités économiques légitimes.

Le Gouvernement nigérian a pris des mesures pour faciliter la réinsertion des ex-militants conformément aux pratiques mondialement reconnues de DDR. Premièrement, le Gouvernement a décidé de verser une allocation mensuelle de 400 USD aux ex-militants. Cette somme a été convenue dans le cadre des efforts visant à assurer aux ex-militants un revenu tout en leur assurant une formation académique et professionnelle qui les préparerait à un emploi à long terme dans différents secteurs de l'économie. Les ex-militants ont suivi une formation dans des domaines professionnels

comme l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, le transport, la gestion des entrepôts frigorifiques, les technologies de l'information et de la communication, les services maritimes, le bâtiment et la construction, le pétrole et le gaz, et la gestion de l'environnement et de l'assainissement. Les ex-militants qui ont décidé de poursuivre leur formation académique ont eu l'opportunité de poursuivre leurs études dans des disciplines telles que le droit, les sciences politiques, la gestion des entreprises, la communication de masse, les relations internationales, l'administration publique, la médecine, l'ingénierie, les sciences appliquées, le bâtiment et la construction, et les technologies de l'information et de la communication.

La structure et le contenu de la composante réinsertion ont eu un impact sur le financement du Programme. Au moment de la conception de ce programme, le Gouvernement nigérian estimait que l'ensemble du programme d'amnistie coûterait environ 361 millions USD selon le taux de change du Naira par rapport au dollar américain à cette époque. Mais tout a changé en 2011, lorsqu'une nouvelle administration a introduit un programme éducatif plus étendu en faveur des ex-militants et autres bénéficiaires. Cela a entraîné une augmentation du coût annuel budgétisé au titre du Programme. En 2011, un montant de 532 millions USD a été budgétisé au titre dudit programme. Ce montant a baissé à 479 millions USD en 2012. Le Programme post-amnistie (PAP) a reçu une allocation budgétaire d'environ 428 millions USD en 2013, de 408 millions USD en 2014 et de 379 millions USD en 2015. En 2016, le Gouvernement fédéral a affecté environ 281 millions USD à la mise en œuvre du PAP. Le budget prévu pour le PAP en 2017 était à hauteur de 213 millions USD. La différence entre le coût initial estimé au titre du Programme DDR et le coût annuel récurrent du Programme de-

puis sa mise en œuvre est due au changement intervenu dans la formation à la réinsertion offerte par le PAP. Le PAP reste actif et l'allocation mensuelle versée aux ex-militants constitue une source majeure de son coût financier.

## Conséquences immédiates du Programme DDR

Le Delta du Niger a connu une relative stabilité au lendemain de la mise en œuvre du programme d'amnistie. Ce programme a conduit à la cessation immédiate des hostilités contre les compagnies pétrolières. Les infrastructures de l'industrie pétrolière endommagées ont été réparées et remises en service. Les enlèvements de travailleurs pétroliers expatriés ont diminué considérablement et la situation a commencé à revenir à la normale dans les criques du Delta du Niger. En février 2012, la production de pétrole avait augmenté pour atteindre presque son précédent record de 2,39 millions de barils par jour. Le PAP avait été proposé en réponse aux attaques perpétrées contre les infrastructures de l'industrie pétrolière. En effet, les gains réalisés grâce à la sécurisation des infrastructures de l'industrie pétrolière et au rétablissement de la production maximale de pétrole sont la preuve que le Programme a été couronné de succès.

En tant que programme DDR, le Programme Post-Amnistie du Delta du Niger a eu d'autres avantages, notamment la formation de 17 323 ex-militants inscrits au programme et de 12 677 ex-militants, qui devrait s'achever en fin 2018 (Programme post-amnistie, 2017). Cela montre que la composante formation du programme de réinsertion a eu un impact sur le développement des capacités humaines dans le Delta du Niger. Certains ex-militants, qui ont suivi une formation, ont obtenu un emploi dans différentes activités professionnelles.

Cependant, très peu de ceux qui ont suivi une formation professionnelle ont trouvé un emploi ou sont engagés dans l'entrepreneuriat. Le taux d'embauche de ces ex-combattants est très bas par rapport au nombre d'ex-militants qui ont participé au programme post-amnistie. Le chômage reste un défi majeur pour les ex-militants auxquels ce programme est destiné. Les données disponibles indiquent que bon nombre de ces personnes ayant reçu une formation sont toujours au chômage. Par exemple, les ex-militants qui ont participé au Programme sont restés dépendants de l'allocation de 400 dollars USD qui leur est versée chaque mois dans le cadre du programme post-amnistie, et des manifestations généralisées contre le non-paiement de cette allocation sont fréquentes depuis fin 2015. Le retard dans le paiement de l'allocation est principalement lié à la forte baisse du cours du pétrole, d'où la difficulté pour le Gouvernement nigérian de respecter ses engagements en matière de dépenses publiques. Ces protestations sont une indication que la cessation des paiements aux ex-militants laissera la plupart d'entre eux sans revenu et exposés à la tentation de s'engager dans des activités économiques illicites.

Bien que le chômage soit un problème courant dans le Delta du Niger, l'analyse de la composante formation du programme de réinsertion révèle un problème spécifique au programme d'amnistie. Un ex-militant participant au programme post-amnistie avait déclaré dans un entretien au sujet de la formation reçue : « En réalité, nous sommes confrontés à des difficultés au cours de notre formation. Premièrement, les personnes chargées de nous former ne nous donnent pas une bonne formation. Nous ne travaillons pas assez. Certains jours, quand nous allons à la formation, nous attendons environ 30 minutes et ils nous congédient. Notre formation est censée durer neuf mois et

nous sommes ici depuis quatre mois maintenant. Au cours des quatre mois écoulés, nous n'avons rien réalisé. En fait, nous n'avons rien appris. Je peux dire que les quatre mois ont été gaspillés ». (The Gist Magazine, 2013).

Cette déclaration rejoint les points de vue d'un autre ex-militant qui a affirmé ceci : « Je n'ai acquis aucune expérience ici parce que je n'apprends rien ». Un troisième ex-militant a expliqué que la période de formation était trop courte et ne lui donnait pas à lui et à ses collègues les compétences nécessaires pour réussir dans les activités professionnelles qu'ils choisissent. Un autre ancien militant a expliqué qu'une formation médiocre compromettait les perspectives d'emploi une fois la formation terminée. « À l'heure actuelle, la plupart de mes frères qui ont été envoyés en formation sont de retour chez eux, et ne trouvent rien à faire », a-t-il déclaré. Ces points de vue exprimés par les ex-militants trouvent écho auprès de nombreux autres ex-militants qui ont suivi une formation professionnelle. Ce résultat implique que le Gouvernement nigérian doit soit continuer les paiements ou mettre fin au programme avant que les ex-militants aient été entièrement réintégrés.

Il convient de noter que si le programme DDR dans le Delta du Niger s'est concentré sur la formation des ex-militants, il a été également confronté à plusieurs défis liés au processus menant à l'amnistie et à la conception du programme DDR. La faiblesse fondamentale du processus menant au programme d'amnistie est qu'il n'était pas inclusif. Le Gouvernement nigérian s'est tout particulièrement concentré sur les militants armés, négligeant ainsi les autres groupes au sein des communautés. Cette exclusion implique que le programme post-amnistie du Nigéria n'est pas un programme global de consolidation de la paix.

Il s'agit plutôt d'un programme à court terme qui vise à maintenir la stabilité au profit de l'industrie pétrolière. Le Gouvernement nigérian s'est employé à faciliter la cessation des hostilités et non à consolider durablement la paix. En effet, le Gouvernement nigérian s'est concentré sur le financement du programme d'amnistie sans pour autant répondre aux besoins de développement des communautés dans le Delta du Niger. Le Gouvernement n'a pas non plus mis en œuvre les programmes d'assainissement de l'environnement comme il l'a promis aux communautés locales de la région. Ainsi, l'attention que le Gouvernement fédéral a accordée exclusivement à la formation des ex-militants à travers le programme DDR n'est qu'une approche limitée de la consolidation de la paix dans le Delta du Niger.

La participation des CPI au processus de paix est également limitée. Comme indiqué plus haut, les CPI sont des acteurs clés dans les conflits dans le Delta du Niger. Au-delà de l'exploration et de la production de pétrole, les pratiques d'entreprise des CPI alimentent les conflits au sein des communautés. En conséquence, la faible participation des CPI au processus de paix pourrait compromettre ce processus. C'est particulièrement le cas lorsque les opérations financières des CPI continuent d'alimenter les conflits au sein des communautés du Delta du Niger. Certaines CPI ont pris des initiatives pour améliorer leur partenariat avec les communautés du Delta du Niger. Par exemple, Chevron Nigeria Limited a créé la Fondation pour l'Initiative de Partenariat dans le Delta du Niger (PIND). L'initiative PIND est conçue pour répondre aux griefs socioéconomiques des communautés du Delta du Niger. Elle se concentre sur le développement des potentiels économiques non pétroliers des communautés dans le but de créer l'emploi. Les efforts sont encore insuffisants quant à l'intégration de

cette initiative dans un cadre de développement plus large dont le Gouvernement fédéral du Nigéria a été le pionnier.

Le Gouvernement fédéral a mandaté des responsables politiques au niveau des États pour négocier avec les groupes armés. Cependant, les politiciens régionaux n'ont pas déployé suffisamment d'efforts pour abandonner l'utilisation de miliciens armés souvent issus de groupes de militants pour perpétrer des actes de violence électorale pendant les élections. Les militants qui avaient participé au programme d'amnistie et de DDR auraient commis des actes de violence électorale lors des deux élections de 2011 et de 2015. Ces actes montrent que même si les groupes armés ont participé au processus de paix, ils sont toujours liés par la relation parrain-protégé qui permet de les recruter pour perpétrer d'autres formes de violence politique, comme la violence électorale. Aussi, les actions des élites politiques régionales et locales en tant qu'acteurs tendent-elles à saper le processus de paix.

Bien que les plans initiaux du processus de paix prévoient l'inclusion de plusieurs acteurs dans le conflit, la mise en œuvre du programme s'est largement limitée à la signature d'un pacte entre les groupes armés et le Gouvernement Fédéral du Nigéria. Cette approche n'aborde pas les différentes dimensions du conflit et de

la violence politique qui se déroulent dans le contexte du Delta du Niger. De même, il en ressort que le processus de paix n'est pas intégré dans un cadre plus large de consolidation de la paix dans la région. Au contraire, les efforts de paix déployés par le Gouvernement nigérian ont été largement réduits à la cessation de la violence et au maintien de la sécurité des infrastructures de l'industrie pétrolière dans le Delta du Niger. Pour confirmer cette affirmation, le Gouvernement nigérian a offert des contrats de sécurité officiels aux ex-combattants pour protéger les installations de l'industrie pétrolière dans le Delta du Niger. Par exemple, le Gouvernement nigérian a attribué un contrat d'une valeur de 7,5 millions USD par mois à Government Ekpomopolo (communément appelé Tompolo), chef de miliciens et personnalité influente dans l'État du Delta. Des contrats similaires ont été attribués à des chefs militants dans les États de Bayelsa et de Rivers. Il en ressort que des pouvoirs sont conférés aux chefs militants dans les affaires de la communauté, mais les acteurs au sein des communautés, qui n'ont pas émergé en tant que leaders militants, sont marginalisés. Ce parrainage du Gouvernement nigérian a incité les anciens chefs militants à assurer la sécurité des infrastructures de l'industrie pétrolière. Ce pacte entre les militants armés et le Gouvernement nigérian a donné lieu à une relative stabilité dans le Delta du Niger.

## NOUVELLES MENACES DANS LE DELTA DU NIGER

Les attaques contre les infrastructures de l'industrie pétrolière ont repris en avril 2016. De nouveaux groupes militants prétendant représenter les communautés ont vu le jour. Les plus en vue sont les *Niger Delta Avenger* (NDA) (Vengeurs du Delta du Niger), les *Red Scorpions* (Scorpions Rouges) et le *Niger Delta Greenland Justice Movement* (NDGJM) (Militants pour une Justice sur les Terres vertes du Delta du Niger). L'émergence de nouveaux groupes militants montre que le problème de l'instabilité dans le Delta du Niger n'a pas été résolu. Les attaques menées par le NDA ont été les plus puissantes : le groupe a revendiqué le bombardement de l'oléoduc d'exportation sous-marin de 48 pouces de Forcados de Shell, le 14 février 2016, suivi de plusieurs autres attaques. Ces attaques ont fait chuter la production pétrolière, reflétant la réapparition de la stratégie précédente de militants ciblant les infrastructures de l'industrie pétrolière.

Les risques d'instabilité et de sécurité dans le Delta du Niger n'ont pas seulement été associés aux activités de nouveaux groupes clandestins tels que le NDA. Plusieurs autres événements ont également menacé la stabilité de la région du Delta du Niger. La région a connu un accroissement des vols de pétrole et des raffineries illégales de pétrole. Cette pratique a lancé des groupes criminels engagés dans le raffinage illégal de pétrole contre l'armée nigériane dans les criques du Delta du Niger, menant ainsi à de violentes attaques de l'armée nigériane contre ces groupes. Les tensions ethniques et communautaires entre les groupes ethniques Itsekiri et Ijaw ont également refait surface dans certaines zones de la région. Cette tension ethnique est antérieure au militantisme armé (2005-2009) et au Programme d'Amnis-

tie dans le Delta du Niger. Le conflit entre les Itsekiri et les Ijaw est essentiellement une lutte ethnique micro-politique sur l'accès aux bénéfices tirés des ressources à travers la zone de Gouvernement local de Warri sud-ouest (Ukiwo, 2006). Dans cette lutte, les membres des deux groupes ethniques ont cherché à utiliser les identités ethniques comme moyen d'appropriation des ressources. Cette rivalité a provoqué de violents conflits entre les deux groupes ethniques. Ce conflit a été gelé depuis 2005, suite à l'intervention du gouvernement nigérian. Les tensions entre les groupes ethniques Ijaw et Itsekiri ont été brièvement ravivées suite à l'émergence des NDA. Les communautés ethniques Itsekiri ont affirmé que ces attaques étaient menées par des militants Ijaw au sein du groupe des NDA. Cela montre que les tensions demeurent et que la résurgence du militantisme menace le fragile accord interethnique dans la région.

### Les raisons de la résurgence de l'instabilité

L'analyse du programme DDR et d'amnistie laisse supposer que l'impossibilité, pour les ex-militants, de trouver un emploi rémunéré est l'une des raisons de la résurgence de l'instabilité dans le Delta du Niger. Cette école de pensée laisse supposer que les ex-militants inoccupés sont engagés dans différentes formes de crimes et d'activités économiques illicites qui sapent la sécurité régionale. Par exemple, l'émergence des Vengeurs du Delta du Niger (NDA) a été blâmée pour avoir éventuellement mis un terme au programme d'amnistie. On fait valoir que ces groupes ont émergé pour faire pression sur le gouvernement nigérian en vue de maintenir les paiements mensuels aux ex-militants. En effet, les ex-militants ont constamment protesté contre la fin éventuelle

du programme d'amnistie. Les ex-militants sans emploi risquent d'être enrôlés dans des réseaux criminels qui cherchent à se livrer à des activités telles que le vol de pétrole et la piraterie maritime. Ils risquent également d'être recrutés comme des hommes de main armés par les dirigeants politiques pour perpétuer la violence électorale. Cela montre qu'il existe un besoin urgent de veiller à une bonne réinsertion des ex-militants dans le Delta du Niger.

Une deuxième raison importante expliquant la résurgence de l'instabilité dans le Delta du Niger est la fin de certains contrats de sécurité accordés à des anciens chefs militants. Cette décision a été prise par le Président Muhammadu Buhari, lors de son entrée en fonction le 29 mai 2015. Le Président Buhari a ordonné l'annulation des contrats de l'industrie pétrolière attribués à Government Ekpomopolo dans l'État du Delta. Government Ekpomopolo a également été accusé de frauder le gouvernement nigérian. Ces actions signifient que le pacte informel entre le gouvernement nigérian et le gouvernement Ekpomopolo, établi dans le cadre du programme d'amnistie, a été rompu. Bien que le gouvernement ait mis fin aux contrats de sécurité de Government Ekpomopolo, des actions similaires n'ont pas été prises contre d'autres anciens chefs militants dans les États de Rivers et de Bayelsa. Ainsi, les ex-militants dans les États de Rivers et de Bayelsa sont demeurés puissants dans leurs communautés, malgré la transition politique au niveau national. Les données fournies au Tableau 1 montrent que les actions entreprises par les Niger Delta Avengers se sont surtout déroulées dans l'État du Delta. Il y a eu très peu d'attaques dans les États de Rivers et de Bayelsa. Sur cette base, il est devenu évident que le désaccord entre Government Ekpomopolo et le gouvernement nigérian est un facteur clé qui a conduit à de nouvelles hostilités dans l'État du Delta.

Il est communément admis que le programme d'amnistie favorisait les groupes armés qui étaient essentiellement des membres du groupe ethnique Ijaw. Par conséquent, la phase initiale du programme de DDR comportait des avantages considérables offerts aux jeunes de l'ethnie Ijaw. La raison en est que le militantisme était principalement concentré dans les communautés Ijaw du Delta du Niger. Des jeunes d'autres groupes ethniques, tels que les Itsekiris et les Urhobos dans l'État du Delta, les Ogoni et les Ikwerres dans l'État de Rivers et les Ibibios dans l'État d'Akwa Ibom ont protesté contre leur non-participation au programme d'amnistie. Pour la plupart de ces jeunes, le programme d'amnistie et de DDR a été perçu comme une opportunité de bénéficier des ressources pétrolières dans le Delta du Niger. Ils ont soutenu que les jeunes du groupe ethnique Ijaw n'étaient pas le seul groupe touché et ont demandé leur inclusion dans tout programme visant à répondre aux préoccupations des jeunes de la région. Dans des cas extrêmes, des groupes ethniques tels que les Itsekiri qui avaient été impliqués dans un conflit interethnique avec les Ijaws ont déclaré avoir été politiquement marginalisés par les Ijaws sous le gouvernement fédéral dirigé par Jonathan. Pour pacifier les Itsekiris, le PAP a offert aux jeunes Itsekiri au moins 52 bourses d'études au Royaume-Uni. Cependant, le mécontentement des bénéficiaires du programme d'amnistie persiste et il a contribué en partie à l'émergence de nouveaux groupes, tels que le Niger Delta Greenland Justice Movement (NDGJM) (Militants pour une Justice sur les Terres vertes du Delta du Niger), qui continuent de mener des attaques contre les infrastructures de l'industrie pétrolière dans l'État du Delta.

Le favoritisme de l'État envers les chefs de milices a également créé une situation paradoxale pour le gouvernement nigérian, en intégrant

des anciens chefs militants dans l'économie politique de l'industrie pétrolière. Cette intégration est devenue une incitation pour les ex-militants à conserver leur pouvoir. Cependant, la principale source de pouvoir des anciens chefs militants est leur capacité à mobiliser des réseaux d'anciens-combattants capables de mener des attaques violentes contre les infrastructures de l'industrie pétrolière. Cela signifie que les efforts visant à retirer à ces dirigeants leurs positions de force risquent de menacer la paix fragile dans le Delta du Niger. Cependant, ce favoritisme de l'État a peu de chance de perdurer et il est le facteur sous-jacent de l'émergence de nouveaux groupes militants tels que celui des NDA.

L'incapacité à engager d'autres acteurs communautaires dans le processus de paix a limité le succès du DDR dans le traitement des différentes dimensions du conflit dans la région. Alors que les ex-militants quittent le programme d'amnistie, ils sont confrontés au problème de la réinsertion économique et sont également susceptibles de faire face à d'autres dimensions du conflit qui restent latentes dans les communautés locales. Cela les mettra en contact avec des membres de la communauté qui n'ont pas participé au processus de paix. Dans les cas où ce contact n'est pas harmonieux, une résurgence de la violence communautaire suivra. Comme par le passé, la violence communautaire pourrait créer à nouveau la base de nouvelles formes de militantisme dans le Delta du Niger.

## La Réponse du Gouvernement nigérian à la Résurgence de l'Instabilité

Le Gouvernement nigérian a d'abord lancé une opération militaire en réponse à la résurgence de l'instabilité dans le Delta du Niger entre Novembre et Décembre 2016. Dans le cadre de l'opération dénommée « Operation Crocodile Smile » l'armée avait pour mandat de sécuriser les infrastructures de l'industrie pétrolière dans les criques du Delta du Niger. La « Operation Crocodile Smile » a été lancée pour répondre aux défis de la sécurité tels que le militantisme, l'enlèvement et le vol de pétrole. Des opérations militaires ont conduit à l'arrestation de militants présumés et à la destruction de nouveaux camps militants dans les États du Delta et d'Edo (Daily Post, 2017). Toutefois, les tensions ont persisté dans la région.

Le gouvernement nigérian, par le biais du Programme Post-Amnistie (PAP), s'est engagé avec les dirigeants communautaires locaux et les parties prenantes à négocier avec les jeunes rebelles. Le Général Paul Boroh, Président du PAP et Conseiller spécial du Président sur le Delta du Niger, a entamé une vaste tournée des communautés où de nouvelles hostilités ont eu lieu. Le Général Boroh a pris des engagements envers ces jeunes, à savoir que le PAP se poursuivra jusqu'à ce que le gouvernement nigérian élabore une stratégie pour le remplacer. En effet, le gouvernement nigérian continue de mettre en œuvre le PAP, et les ex-militants reçoivent encore des allocations mensuelles du PAP. Le PAP a également poursuivi la formation d'ex-militants et a lancé un plan pour maintenir des institutions de formation qui doteront les jeunes du Delta du Niger de différentes compétences professionnelles. Ces plans ont été annoncés par le PAP comme une preuve

de l'engagement du gouvernement envers la réinsertion des ex-militants.

La garantie reçue par les ex-militants inscrits dans le PAP n'a pas été étendue aux jeunes qui s'activent pour être inclus dans le programme de réinsertion. Par conséquent, les revendications de nouveaux groupes militants tels que le Niger Delta Groenland Justice Movement (NDGJM) demeurent sans réponse. Le PAP a annoncé avoir officiellement clôturé l'inscription de nouveaux militants dans le programme de réinsertion du gouvernement fédéral. L'absence d'un nouvel instrument de politique pour prendre en charge les jeunes qui ont pris les armes pour faire pression sur leurs demandes d'être inclus dans le programme a créé un vide politique dans le processus de paix dans le Delta du Niger. Les gouvernements des États du Delta du Niger ont tenté de combler cette lacune. Par exemple, le gouvernement de l'État de Rivers a mené, en novembre 2016, un exercice de désarmement de la jeunesse armée dans l'État. Des programmes similaires ont été mis en œuvre dans les États d'Imo et de Bayelsa. Cependant, ces programmes étaient limités au désarmement et il n'y a pas eu d'efforts de réinsertion globale de la part des gouvernements des États.

Au-delà du Programme Post-Amnistie (PAP), le Gouvernement fédéral du Nigéria (GFN) a également engagé des consultations politiques avec les élites régionales et les chefs traditionnels dans le Delta du Niger. Cette consultation a été menée par le Professeur Yemi Osinbanjo, Vice-président du Nigéria. Le gouvernement Fédéral du Nigéria a organisé un sommet avec le Pan Niger Delta Forum (PANDEF), le 1<sup>er</sup> novembre 2016. Après ce sommet, le GFN a annoncé un agenda en 20 points qui orienterait une nouvelle intervention dans le Delta du Niger. Cet agenda couvrait un large éventail de

stratégies à court et à long terme visant à assurer la stabilité, la paix et le développement dans le Delta du Niger (Ministère des Ressources pétrolières, 2017). Cet engagement renouvelé indique que le GFN cherche à aller au-delà du Programme post-amnistie (PAP) dans ses efforts visant à mettre fin à l'instabilité et à instaurer la paix dans le Delta du Niger. Cependant, la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie n'a pas encore commencé et la menace d'instabilité dans le Delta du Niger subsiste.

## Menace continue d'instabilité dans le Delta du Niger

Les initiatives prises par le gouvernement nigérian ont conduit à l'arrêt des hostilités par le Niger Delta Avengers (NDA). Le 22 août 2016, le NDA a annoncé qu'elle instaurait un « cessez-le-feu » et qu'elle cesserait les attaques contre les infrastructures de l'industrie pétrolière dans le Delta du Niger (Energy Aspects, 2016). Le cessez-le-feu a été annoncé pour permettre les pourparlers en cours entre le gouvernement et les parties prenantes régionales dans le Delta du Niger (c'est-à-dire les chefs traditionnels, les politiciens régionaux et les dirigeants militants). Le cessez-le-feu est maintenu depuis août 2016. Toutefois, le NDA a menacé, à plusieurs reprises, d'annuler son « cessez-le-feu ». Le 4 novembre 2017, le NDA a publié une nouvelle déclaration menaçant d'annuler son cessez-le-feu (Premium Times, 2017). De même, un groupe moins connu, le Niger Delta Revolutionary Crusaders (NDRC) (Croisés révolutionnaires du Delta du Niger), a appelé à la reprise des hostilités dans le Delta du Niger. Le NDRC n'est pas connu pour avoir mené des attaques importantes dans le Delta du Niger. Ses actions montrent que les nouvelles hostilités du NDA pourraient attirer des groupes moins connus pour mener des

attaques dans le Delta du Niger. Cela montre que la région du Delta du Niger reste fragile et est susceptible de connaître un regain de violence et d'instabilité, malgré la mise en œuvre du Programme post-amnistie (PAP).

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'analyse dans cet article montre que les conflits et la violence politique dans le Delta du Niger au Nigéria sont motivés par deux ensembles de facteurs complexes. Le premier est constitué des facteurs politiques, économiques et structurels au sein de la fédération nigériane qui rendent la région vulnérable à la violence. Ces facteurs comprennent la répartition inégale des revenus du pétrole brut, la pauvreté généralisée dans la région et la pollution de l'environnement associée à la production de pétrole. Le deuxième ensemble de facteurs qui mènent à la violence, est liée à la lutte interne pour le pouvoir entre les différents groupes dans le Delta du Niger. L'analyse faite jusqu'à présent laisse supposer que la dynamique du conflit et la violence politique sont les deux faces d'une même pièce – les acteurs impliqués dans ces conflits sont présents dans les conflits entre les populations locales et le gouvernement nigérian, mais ils sont également impliqués dans les luttes pour le pouvoir localisées qui mènent à la violence. L'exclusion des communautés locales de la gestion des recettes pétrolières justifie l'escalade de la violence locale contre l'État et l'industrie pétrolière. Les griefs des communautés locales contre le Gouvernement Fédéral du Nigéria se recoupent avec les conflits de pouvoir localisés pour produire l'ordre politique dominant dans le Delta du Niger. Cependant, les initiatives de consolidation de la paix prises par le Gouvernement fédéral ont essentiellement porté sur la violence militante contre les infrastructures de l'industrie pétrolière – en d'autres termes, l'État n'a répondu qu'à un seul ensemble d'acteurs dans l'un des deux principaux cadres de conflit. L'analyse montre que cette situation a, par inadvertance, exacerbé la lutte interne pour le pouvoir, qui n'a pas été abordée, créant ainsi

un problème complexe qui nécessite des stratégies à court et long terme pour le résoudre. À la lumière de l'analyse effectuée jusqu'à présent, nous formulons les recommandations suivantes :

À court terme, le Gouvernement nigérian devrait réformer le Programme post-amnistie (PAP) afin de faciliter la réinsertion durable des ex-militants. Une conclusion clé de cette étude est que les ex-militants qui ont été formés dans différents domaines professionnels et éducatifs dans le cadre du Programme post-amnistie (PAP) restent au chômage. Une raison principale qui a été identifiée est que les ex-militants ont reçu une formation dans des domaines qui ne reflètent pas les activités économiques dominantes dans le Delta du Niger. L'accent a été mis sur la formation professionnelle dans le secteur pétrolier. Bien que le secteur pétrolier soit l'industrie clé dans le Delta du Niger, il n'est pas un grand employeur de main-d'œuvre. Bien que l'industrie pétrolière représente 90% des recettes étrangères du Nigéria, elle ne génère que 65 000 emplois directs environ et 250 000 emplois indirects dans le secteur de l'emploi pendant les périodes de production optimale. Cela représente 0,01% de la main-d'œuvre nigériane. Par contre, l'agriculture emploie 60% environ de la main-d'œuvre du Nigéria. D'où la nécessité pour le PAP de réorienter les ex-militants vers des secteurs économiques tels que l'agriculture et l'industrie manufacturière à petite échelle qui ont besoin de main-d'œuvre, en particulier de compétences professionnelles et d'investissements.

Un nouveau PAP devrait réformer les incitations financières payées aux ex-militants. Comme le montre l'analyse, les allocations mensuelles payées aux ex-militants ont tendance à attirer les jeunes non-militants qui chercheraient à être inclus dans le Programme post-amnistie (PAP).

Une initiative du PAP qui cherche à investir son financement dans des activités créatrices d'emplois s'avérera un moyen plus durable pour faciliter la réinsertion des ex-combattants. Par conséquent, le PAP doit développer une stratégie qui lui permettra de mettre fin aux paiements aux ex-militants, tout en investissant dans des entreprises créatrices d'emplois qui fourniront des emplois à la population jeune dans le Delta du Niger. Cette stratégie permettra au PAP d'accueillir les membres de nouveaux groupes militants tels que le Niger Delta Greenland Justice Movement (NDGJM) (Militants pour une Justice sur les Terres vertes du Delta du Niger). Le PAP a la possibilité de diriger les jeunes vers des projets agricoles à grande échelle dans le Delta du Niger. Toutefois, ces projets nécessiteraient également des investissements de la part PAP. Les allocations mensuelles versées aux ex-militants devraient être investies dans ces projets. À leur tour, les ex-militants et les autres jeunes du Delta du Niger auraient des opportunités d'emploi dans les industries qui reçoivent des investissements financiers du PAP.

Dans le moyen terme, le Gouvernement nigérian doit s'attaquer aux conflits internes dans le Delta du Niger. L'analyse montre que les conflits internes tels que la violence communautaire et la violence ethnique sont à la base du militantisme armé dans la région. Actuellement, le gouvernement n'a pas résolu la plupart des conflits internes dans la région du Delta du Niger. Bien que ces conflits n'aient pas augmenté récemment, ils restent gelés et non résolus. Une nouvelle escalade de ces conflits pourrait alimenter l'instabilité dans le Delta du Niger. Pour faire face à ces conflits, le gouvernement nigérian devra procéder à un examen approfondi de tous les conflits internes dans le Delta du Niger. Par ailleurs, le gouvernement devrait mettre en place un cadre de résolution

de ces conflits, comme une Commission Vérité et Réconciliation (CVR) dans les communautés ayant connu des conflits internes. Les preuves recueillies par la CVR seraient utilisées pour engager les parties prenantes locales dans un dialogue axé sur le développement d'un mécanisme de gouvernance locale résilient dans les communautés du Delta du Niger touchées par les conflits.

Le Gouvernement fédéral doit élaborer une stratégie de sécurité inclusive pour sécuriser les infrastructures de l'industrie pétrolière. L'approche militaire adoptée par le GFN s'est révélée inefficace. Elle a également conduit à des violations flagrantes des droits de l'homme, telles que détaillées dans ce document. Par conséquent, il est recommandé que le GFN développe une stratégie de sécurité qui inclut tous les acteurs communautaires en tant que parties prenantes dans le Delta du Niger. Cette stratégie devrait s'écarter de la focalisation exclusive sur les ex-militants et les groupes armés et être davantage axée sur la communauté. Ce faisant, les acteurs locaux prendront la responsabilité de la sécurité des installations de l'industrie pétrolière au sein de leurs communautés. Cette stratégie serait conçue comme une « entreprise sociale ». Cette structure de sécurité communautaire pourrait être financée par des acteurs de l'industrie. Actuellement, l'industrie pétrolière investit massivement dans la sécurité de ses infrastructures dans le Delta du Niger. L'investissement dans un modèle de sécurité communautaire créerait des emplois et un sentiment de responsabilité et d'appropriation parmi les communautés locales.

Le Gouvernement Fédéral du Nigéria doit accélérer les mesures d'assainissement de l'environnement du Delta du Niger. C'est une autre opportunité de développer une stratégie communautaire. Le cadre actuel de gestion de

l'environnement dans le Delta du Niger assigne la responsabilité aux institutions de l'État. Il faudra développer une nouvelle stratégie environnementale incluant les acteurs communautaires pour éliminer et surveiller la pollution de l'environnement dans la région. L'implication des acteurs communautaires dans l'assainissement de l'environnement conduirait à la création d'emplois. En outre, le transfert des responsabilités de surveillance aux communautés inciterait les parties prenantes locales à mettre fin aux actes de vandalisme commis contre des oléoducs et à d'autres activités contribuant à la pollution de l'environnement dans le Delta du Niger. Le Gouvernement Fédéral du Nigéria doit également contraindre les compagnies pétrolières exerçant leurs activités dans le Delta du Niger à se conformer aux normes mondiales et à accorder une plus grande priorité à la gestion de l'environnement. Par exemple, dans le cadre de la Responsabilité sociale des Entreprises (RSE), les Compagnies pétrolières internationales (CPI) pourraient développer une nouvelle végétation de mangrove qui a connu une dégradation en raison de la production de pétrole et de gaz. Cela contribuera à la restauration de l'environnement de la région du Delta du Niger.

Il est également urgent que toutes les CPI renforcent leur RSE et améliorent leurs pratiques en matière d'entreprise dans le Delta du Niger. Les innovations actuelles telles que la *Foundation for Partnership Initiative for Niger Delta* (PIND) (Fondation pour l'Initiative de Partenariat pour le Delta du Niger) de Chevron devraient être intégrées et étendues. PIND adopte des pratiques de RSE qui incluent toutes les parties prenantes dans les communautés. Cependant, sa portée dans le Delta du Niger reste limitée. Tirant parti des succès de PIND, les CPI du Delta du Niger devraient renforcer leur RSE et les autres pratiques d'entreprise

qui déterminent leurs relations avec les communautés locales.

Il est urgent que le Gouvernement Fédéral collabore avec les gouvernements des États pour améliorer la gestion des recettes et la transparence au niveau des États. Ceci est important, car la corruption au niveau de l'État contribue aux mauvaises conditions de développement dans le Delta du Niger. Par exemple, il existe de nombreuses preuves montrant que des fonctionnaires de l'État et des politiciens régionaux se sont livrés à des détournements de fonds publics qui auraient dû être utilisés pour des projets de développement dans les communautés locales. La lutte contre la corruption au niveau de l'État améliorera de manière considérable l'impact sur le développement des recettes actuelles allouées aux États de la région du Delta du Niger.

Le Gouvernement fédéral du Nigéria devrait réformer ses agences qui interviennent dans le développement du Delta du Niger. Des agences telles que la Commission pour la Mise en valeur du Delta du Niger (NDDC) et le Ministère Fédéral des Affaires du Delta du Niger (FMNDA) ont besoin de réformes pour les rendre plus efficaces en vue d'assurer le développement à la population du Delta du Niger. L'un des domaines où l'on a le plus besoin de réformes est l'amélioration des pratiques en matière de programmation et de budget. Les multiples agences de développement devraient également aligner leurs programmes et interventions, afin de minimiser la duplication des ressources. Il est également urgent d'améliorer la transparence et l'obligation de rendre compte au sein de ces agences. Comme indiqué dans l'analyse, les ressources allouées à la NDDC et au FMNDA sont souvent détournées par le biais du copinage et de la corruption. Par conséquent, les agences ont une visibilité et un

impact très limités dans les communautés locales. Pour être efficace, le GFN doit s'attaquer à la corruption dans ces agences, pour s'assurer que les programmes de développement profitent aux communautés appauvries dans le Delta du Niger.

Surtout, à long terme, le gouvernement nigérian doit s'attaquer aux problèmes structurels qui constituent le fondement idéologique du militantisme anti-gouvernemental et des agitations communautaires dans le delta du Niger. Le Gouvernement fédéral du Nigéria devra revoir la formule d'allocation des recettes afin qu'une part plus importante des recettes pétrolières soit allouée aux communautés productrices de pétrole. Ceci est important, parce que le public est plus conscient du fait que la production de pétrole peut financer le développement local si les recettes sont équitablement réparties. Bref, la restructuration de la formule de répartition des recettes est fondamentale pour apporter richesse et prospérité au Delta du Niger et veiller à ce que la richesse pétrolière profite aux populations locales. La proposition actuelle de réforme de la répartition des recettes dans le Delta du Niger a appelé à une augmentation du taux de production de pétrole à 25%. Si elle est adoptée, cela entraînera une augmentation des rentes pétrolières transférées aux États ayant des communautés productrices de pétrole. Toutefois, cette proposition a été contestée au plan politique par d'autres régions du Nigéria. Compte tenu de l'implication structurelle de cette proposition sur la fédération nigériane, il est nécessaire que le gouvernement fédéral s'engage dans un dialogue national pour relever ce défi. Une manière de répondre à cette demande est d'inclure la question de la réforme de la distribution des recettes dans les débats en cours sur la restructuration de la Fédération du Nigéria, dans l'espoir que le Gouvernement fédéral transférera le contrôle des principales

activités génératrices de revenus aux gouvernements des États, contrôle actuellement exercé par le Gouvernement Fédéral. Donner plus de contrôle aux États concernant les principales activités génératrices de revenus créerait une opportunité de répondre globalement aux besoins de développement du Delta du Niger.

Ces recommandations visent à réorienter le Gouvernement nigérian vers un cadre inclusif de consolidation de la paix qui reflète les intérêts de toutes les parties prenantes dans le Delta du Niger. Une bonne mise en œuvre de ces recommandations dépend en grande partie d'une gouvernance politique inclusive, transparente et responsable vis-à-vis des gens ordinaires des communautés locales du Delta du Niger.

## RÉFÉRENCES

1. Adeakin, I. (2016). *The military and human rights violations in post-1999 Nigeria: Assessing the problems and prospects of effective internal enforcement in an era of insecurity*. *African Security Review*, 25(2), 129-145.
2. Alapiki, H. E. (2005). *State creation in Nigeria: Failed approaches to national integration and local autonomy*. *African Studies Review*, 48(3), 49-65.
3. Ariweriokuma, S. (2008). *The political economy of oil and gas in Africa: the case of Nigeria*. Routledge.
4. Asuni, J. B. (2009). *Understanding the armed groups of the Niger Delta*. New York: Council on Foreign Relations, 215-219.
5. Business News (2012). *Ex-Militants N5.6 billion Pipelines Security Contracts Face Imminent Termination*. Accessible en ligne : <http://businessnews.com.ng/2012/11/13/ex-militants-n5-6-billion-pipelines-security-contracts-face-imminent-termination/>
6. Daily Post (2017). *Crocodile smile II: Troops destroy three suspected militant camps*. Accessible en ligne: <http://dailypost.ng/2017/10/18/crocodile-smile-ii-troops-destroy-three-suspected-militant-camps/>
7. Doust, H., & Omatsola, E. (1989). *Niger delta: in Divergent/Passive Margin Basins Article/Chapter: Niger Delta Subject Group: Basin or Areal Analysis or Evaluation*.
8. Ebiede, T. M., & Langer, A. (2017). *How amnesty efforts in the Niger Delta triggered new violence. The Conversation*. Accessible en ligne : <https://theconversation.com/how-amnesty-efforts-in-the-niger-delta-triggered-new-violence-74085>
9. Ebiede, T.M (2017) *Community Conflicts and Armed Militancy in Nigeria's Niger Delta: Change and Continuity?* *Society & Natural Resources*, 30:10, 1197-1211
10. Fajana, S. (2005). *Industrial relations in the oil industry in Nigeria*. Document de travail sur les Activités du Programme sectoriel, Organisation Internationale du Travail, Genève.
11. Francis, P., LaPin, D., & Rossiasco, P. (2011). *Securing Development and Peace in the Niger Delta: A Social and Conflict Analysis for Change*. Woodrow Wilson International Centre for Scholars Africa Programme, Washington DC.
12. Guardian (2015). *Shell announces £55m payout for Nigeria oil spills*. Accessible en ligne : <https://www.theguardian.com/environment/2015/jan/07/shell-announces-55m-payout-for-nigeria-oil-spills>
13. Human Rights Watch (1999). *The Destruction of Odi and Rape in Choba*. Accessible en ligne : <https://www.hrw.org/legacy/press/1999/dec/nibg1299.htm>

14. Human Rights Watch (2008) *Politics as War the Human Rights Impact and Causes of Post-Election Violence in Rivers State, Nigeria*. Accessible en ligne : [https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/nigeria0308\\_1.pdf](https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/nigeria0308_1.pdf)
15. Ibaba, S. I. (2005). *Understanding the Niger Delta Crisis*. Port Harcourt: Amethyst and Colleagues Publishers: Port Harcourt.
16. Ikein, A. A., Alamiyeseigha, D. S., & Azaiki, S. S. (2008). *Oil, democracy, and the promise of true federalism in Nigeria*. University Press of America.
17. Ikelegbe, A. (2005). *The economy of conflict in the oil rich Niger Delta region of Nigeria*. *Nordic Journal of African Studies*, 14(2), 208-234.
18. Iledare, W., & Suberu, R. (2010). *Oil and Gas Resources in the Federal Republic of Nigeria*. In Conference on Oil and Gas in Federal Systems, World Bank, Washington DC.
19. Joab-Peterside, S. (2011). *Perception and Reality: Documenting the Amnesty Process in the Niger Delta Region of Nigeria*. CASS, Port Harcourt.
20. Kadafa, A. A. (2012). *Oil exploration and spillage in the Niger Delta of Nigeria*. *Civil and Environmental Research*, 2(3), 38-51.
21. Katsouris, C., & Sayne, A. (2013). *Nigeria's Criminal Crude: International Options to Combat the Export of Stolen Oil* (pp. 1-39). London: Chatham House.
22. Legacy (2016). *Niger Delta Avengers announce ceasefire, but a comprehensive deal remains a long way off*. Accessible en ligne : <http://legacy.energyaspects.com/index.php/publications/view/niger-delta-avengers-announce-ceasefire--but-a-comprehensive-deal-remains-a-long-way>
23. Manyong, V. M. (2005). *Agriculture in Nigeria: Identifying opportunities for increased commercialization and investment*. IITA.
24. McNamee, M. (2012). *Piracy on the Rise in the Gulf of Guinea as Niger Delta Militants Move Offshore*. *Terrorism Monitor*, 10(15), 6-7.
25. Ministry of Budget and National Planning (2018). *Nigeria's Oil Sector Contribution to GDP Lowest in OPEC*. Accessible en ligne : <http://www.nationalplanning.gov.ng/index.php/news-media/news/news-summary/333-nigeria-s-oil-sector-contribution-to-gdp-lowest-in-opec-blueprint>
26. Ministry of Petroleum Resources (2017). *16 Point Agenda for the Niger Delta*. Accessible en ligne : <http://www.7bigwins.com/16-point-agenda/>
27. Moody, J (2016) *The Niger Delta Avengers: A New Threat to Oil Producers in Nigeria*. *Terrorism Monitor*, 14 (2). <https://jamestown.org/program/the-niger-delta-avengers-a-new-threat-to-oil-producers-in-nigeria/>

28. Muggah, R. (2005). *No magic bullet: A critical perspective on disarmament, demobilization and reintegration (DDR) and weapons reduction in post-conflict contexts*. *The Round Table*, 94(379), 239-252.
29. Muggah, R., & O'Donnell, C. (2015). *Next generation disarmament, demobilization and reintegration*. *Stability: International Journal of Security and Development*, 4(1).
30. Munive, J. (2014). *Invisible labour: The political economy of reintegration in South Sudan*. *Journal of Intervention and Statebuilding*, 8(4), 334-356.
31. News Diary (2012) '*Amnesty Programme Not For All Niger Delta Youths*', Ex Militants Warn Urhobo/ Itsekiri Groups. Accessible en ligne : <https://newsdiaryonline.com/amnesty-programme-not-for-all-niger-delta-youths-ex-militants-warn-urhobo-itsekiri-group/>
32. Newsweek (2016). *Who is Tompolo, the Niger Delta Kingpin Wanted for Corruption?* Accessible en ligne : <http://www.newsweek.com/who-tompolo-niger-delta-kingpin-wanted-corruption-417130>
33. Niger Delta Technical Committee Report (2008).
34. Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC) (2017). *Oil production in Nigeria*. Accessible en ligne : <http://www.nnpcgroup.com/nnpcbusiness/upstreamventures/oilproduction.aspx>
35. Oil Producing and Exporting Countries (OPEC) (2018). *Nigeria: Fact and Figures*. Accessible en ligne : [http://www.opec.org/opec\\_web/en/about\\_us/167.htm](http://www.opec.org/opec_web/en/about_us/167.htm)
36. Omotola, J. S. (2007). *From the OMPADEC to the NDDC: an assessment of state responses to environmental insecurity in the Niger Delta, Nigeria*. *Africa Today*, 54(1), 73-89.
37. Premium Times (2017). *Niger Delta Avengers calls off ceasefire with Nigerian govt*. Accessible en ligne : <https://www.premiumtimesng.com/news/headlines/248218-niger-delta-avengers-calls-off-ceasefire-nigerian-govt.html>
38. The Gist Magazine (2013). *Five Years Anniversary of the Amnesty Programme*.
39. The Nation (2017). *Ex-militants protest non-payment of allowances, school fees*. Accessible en ligne : <http://thenation-onlineng.net/ex-militants-protest-non-payment-allowances-school-fees/>
40. The Post Amnesty Programme (2009). *Planning Report*. Official Document.
41. The Tide (2016). '*Militants' Bombing of Oil Pipelines May Worsen Economy*'. Accessible en ligne : <http://www.thetidenewsonline.com/2016/01/18/militants-bombing-of-oil-pipelines-may-worsen-economy/>
42. Ukiwo, U. (2006). *Creation of local government areas and ethnic conflicts in Nigeria : The case of Warri, Delta State*. un document présenté lors de l'Atelier CRISE en Afrique de l'Ouest, Mars 2006. Accra, Ghana.

43. United Nations (2010). *Second Generation Disarmament, Demobilization and Reintegration (DDR) Practices in Peace Operations: A Contribution to the New Horizon Discussion on Challenges and Opportunities for UN Peacekeeping*. Nations Unies, Département des Opérations de Maintien de la Paix.
44. Vanguard (2012). *Why We Awarded Waterways Contract to Tompolo- FG*. Accessible en ligne : <https://www.vanguardngr.com/2012/03/why-we-awarded-waterways-contract-to-tompolo-fg/>
45. Vanguard (2014) *Unemployment: Oil Sector Employs 0.01% of Nigerian Workforce*. Accessible en ligne : <https://www.vanguardngr.com/2014/06/unemployment-oil-sector-employs-0-01-nigerian-workforce/>
46. Vanguard (2017). *Breaking: Another Militant Group Shelves Ceasefire in N'Delta*. Accessible en ligne : <https://www.vanguardngr.com/2017/11/breaking-another-militant-group-shelves-ceasefire-ndelta/>
47. Von Kemedi, D. (2003). *Community conflicts in the Niger Delta: petro-weapon or policy failure?* Institute of International studies, University of California.
48. Wiwa, K. (2010). *In the Shadow of a Saint*. Random House.
49. Zalik, A. (2004). The Niger delta: 'petro violence' and 'partnership development' 1. *Review of African Political Economy*, 31(101), 401-424.
50. BudgIT (2018) (<http://yourbudgit.com/oil/>).



## Séries FES sur la Paix et la Sécurité en Afrique No. 27

### A propos des Séries FES sur la Paix et la Sécurité en Afrique

Le manque de sécurité est l'un des principaux obstacles au développement et à la démocratie en Afrique. L'existence de conflits violents prolongés ainsi que le manque de responsabilisation du secteur de la sécurité dans de nombreux pays remettent en question la coopération dans le domaine du secteur de la sécurité. La récente mise en chantier d'une Architecture de paix et de sécurité en Afrique fournit le cadre institutionnel pour promouvoir la paix et la sécurité.

### A propos de la publication

Adoptant une approche d'économie politique, l'étude fait l'évaluation du rôle des différentes parties prenantes impliquées dans les conflits et la violence politique dans le Delta du Niger. L'étude relève que la mise en œuvre du Programme Post-Amnistie (PAP) était axée sur le militantisme armé, qui n'est qu'une des dimensions du conflit du Delta du Niger. Après la mise en œuvre du PAP, le Gouvernement Fédéral du Nigeria ne s'est pas attaqué aux causes profondes du conflit et de la violence politique dans le Delta du Niger. A travers cette étude, il est devenu évident que les objectifs du PAP, en particulier la démobilisation et la réinsertion des ex-militants, n'ont pas été

En tant que Fondation politique attachée aux valeurs de la démocratie sociale, la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) vise à renforcer l'interface entre la démocratie et la politique de sécurité. La FES facilite donc le dialogue politique sur les menaces à la sécurité et les réponses qui y sont apportées au plan national, régional et continental. Les Séries FES sur la Paix et la Sécurité en Afrique cherchent à contribuer à ce dialogue en faisant des analyses pertinentes, largement accessibles.

pleinement réalisés. Sur la base des principales conclusions de cette analyse, l'étude mentionne qu'une paix à long terme ne pourra être instaurée dans le Delta du Niger que si le gouvernement nigérian prend en charge les causes profondes des différentes dimensions du conflit et de la violence politique dans le Delta du Niger dans le cadre global de la consolidation de la paix et de la sécurité dans le Delta du Niger. Comme condition préalable, il est obligatoire d'assurer un environnement d'une gouvernance politique améliorée, inclusive, transparente et responsable envers les gens ordinaires dans les communautés locales du Delta du Niger.

